

RAPPORT D'ACTIVITE 2024



Sommaire

Qui sommes- nous ?	1
L'AOP Cénaldi et son réseau d'influence	2
Services aux adhérents	3
Le plan de souveraineté fruits et légumes (PSFL)	4
Une réflexion stratégique pour le Cénaldi	5
La démarche Les Légumiers de Demain	7
Le PARSADA	9
PAC – OCM - PO	10
Les autres actualités	11
La production de légumes pour l'industrie en 2024 : données techniques et économiques	12
Le contexte économique	13
La production globale des légumes pour l'industrie	16
Les haricots	19
Les pois	21
Les flageolets	23
Les épinards	25
Les jeunes carottes	26
Les grosses carottes	27
Les salsifis	28
Les navets et les choux-fleurs	29
Les autres légumes	30
Les prévisions de la campagne 2025	31

Qui sommes-nous ?

L'AOP Cénaldi est l'Association Nationale des Organisations de Producteurs (OP) de légumes de plein champ pour l'industrie et faisant l'objet d'un contrat avant campagne, à l'exclusion des tomates, champignons, choux à choucroute et maïs doux (le maïs doux, devenu légume au sein de l'OCM au niveau européen fin 2021, a été exclu du champ de compétence du Cénaldi lors de l'AG 2022).

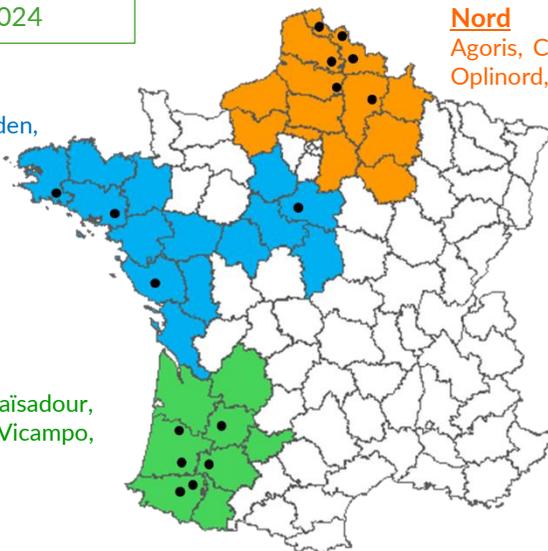
Ses adhérents en 2024

Grand-Ouest

ADPLC, Cavac, Eureden, Terres de l'Ouest

Sud-Ouest :

Euralis, Lur Berri, Maïsadou, Terres du Sud, Vicampo, Vivadou



Nord

Agoris, Coopavril, Expandis, OP L Vert, Oplinord, OP Vallée de la Lys

En 2024, l'AOP Cénaldi c'est :

- 16 organisations adhérentes
- 3 853 exploitations
- 63 290 ha mis en culture
- 768 840 t récoltées
- 250 M€ chiffre d'affaires

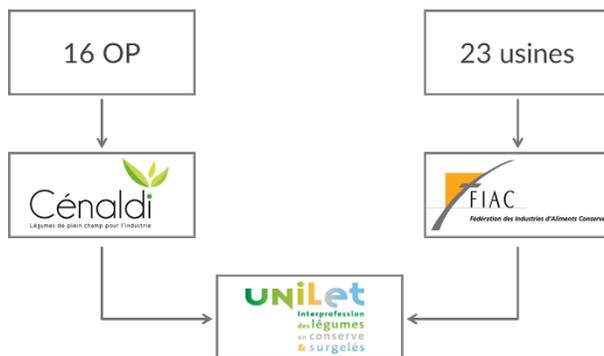
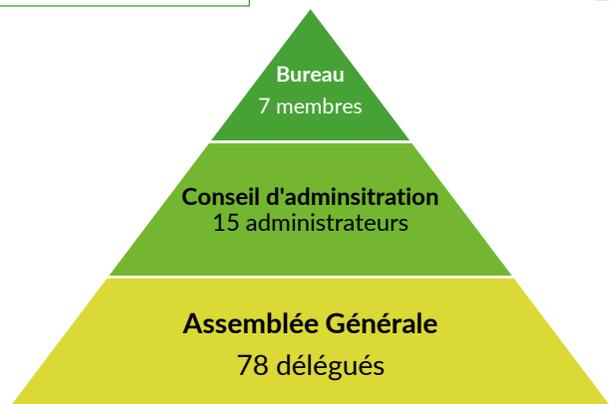
Notre ambition : Assurer la représentation et la défense de ses membres

Nos missions :

- Fédérer les organisations de producteurs de légumes pour l'industrie
- Réaliser le suivi quantitatif et économique de la production
- Défendre les intérêts des producteurs auprès des différentes instances nationales et européennes
- Informer et conseiller ses adhérents

L'AOP Cénaldi est le représentant de la production au sein de l'Unilet, interprofession des légumes en conserve et surgelés, et à ce titre, l'interlocuteur privilégié des industriels présents en France, regroupés au sein de la FIAC.

Sa gouvernance



4 salariés

Directrice : Delphine Pierron
Assistante de direction : Anna Le Gall
Chargée de missions : Fabienne Legrand
Chargé d'études : Paul Fourcet

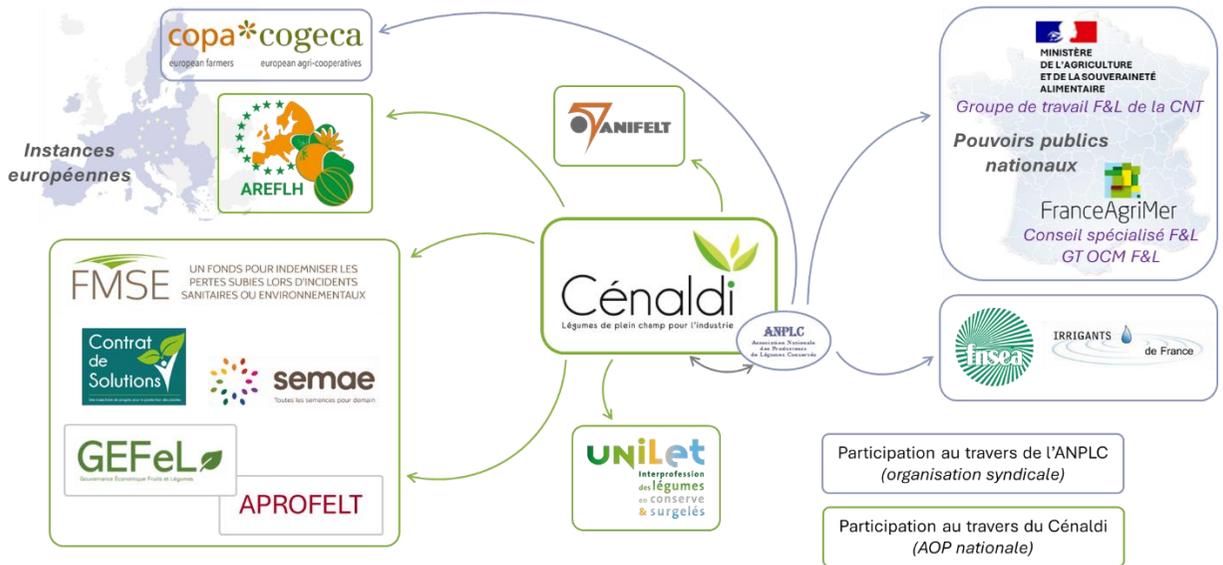
Président : Jean-Claude Orhan (EUREDEN)
Vice-président : Éric Legras (OP L VERT)

L'AOP Cénaldi et son réseau d'influence

En tant que membre de plusieurs organisations et au travers de ses participations dans différentes instances, l'AOP Cénaldi s'intègre dans un réseau lui permettant d'assurer ses missions, notamment la représentation des intérêts de ses adhérents, et d'être au cœur des échanges d'informations.

Compte tenu des spécificités de la production de légumes destinés à l'industrie, il est essentiel d'avoir une veille éclairée sur les évolutions réglementaires pour :

- anticiper sur leurs impacts potentiels pour notre secteur
- pouvoir à tout niveau intervenir pour faire valoir nos enjeux et nos défis
- défendre notre production



ANIFELT : Association Nationale Interprofessionnelle des Fruits et Légumes Transformés. **L'AOP Cénaldi en est membre**

ANPLC : Association Nationale des Producteurs de Légumes Conservés (Association Spécialisée de la FNSEA). **L'ANPLC est une structure syndicale composée des mêmes membres que ceux de l'AOP Cénaldi**

APROFELT : Association des Producteurs Organisés de Fruits et Légumes Transformés (membre de GEFeL). **L'AOP Cénaldi est membre**

AREFLH : Assemblée des Régions Européenne fruitières, légumières et horticoles. **L'AOP Cénaldi est membre**

CNT : Commission Nationale Technique du Conseil Supérieur d'Orientation et de Coordination de l'Economie Agricole et Alimentaire (statue sur la reconnaissance des organisations de producteurs). **L'ANPLC participe au groupe de travail F&L**

Contrat de Solutions : Association d'organisations agricoles pour une trajectoire de progrès pour la protection des plantes. **L'AOP Cénaldi est membre**

COPA-COGECA : Comité des Organisations Professionnelles Agricoles - CONFédération GEnérale de la Coopération Agricole. **L'ANPLC participe au groupe de travail F&L**

GEFeL : Association de Gouvernance Economique des Fruits et Légumes. **L'AOP Cénaldi y est représentée via l'APROFELT**

FMSE : Fonds de Mutualisation Sanitaire et Environnemental. **L'AOP Cénaldi est gestionnaire de la section légumes destinés à la transformation et membre du conseil d'administration du FMSE**

UNILET : Interprofession des Légumes en Conserve et Surgelés (section de l'anifelt). **L'AOP Cénaldi est membre de l'anifelt et d'UNILET**

SEMAE : Interprofession des semences et plants. **L'AOP Cénaldi est membre du conseil de la section potagère et florale comme représentant des utilisateurs de semences**

FNSEA : Fédération Nationale des syndicats d'Exploitants Agricoles. **L'ANPLC est membre en tant qu'association spécialisée**

FranceAgriMer : Etablissement national des produits de l'agriculture et de la mer, office agricole. **L'ANPLC est membre du conseil spécialisé F&L**

Irrigants de France : Instance nationale représentant l'ensemble des agriculteurs irrigants sur le territoire français. **L'ANPLC en est membre**

Site www.cenaldi.fr

- ✓ Partie publique
 - Les missions du Cénaldi
 - Les chiffres clés
 - La filière
 - Actus (1 / mois) et publications
- ✓ Extranet pour les adhérents
 - Accès aux informations
 - Documents à télécharger
 - Formulaires d'échanges de données
 - Dates et ordre du jour des conseils

Veille réglementaire

- ✓ Au niveau national et européen
- ✓ Analyse des textes
- ✓ Interventions éventuelles
- ✓ Information des adhérents

Réunions avec les OP

- ✓ Participation à l'AG de 8 OP
- ✓ Réunions régionales
 - AG UOPLI Bretagne
 - 1 réunion Sud-Ouest

Réalisation et diffusion de statistiques

- ✓ **Prévisions** de début de campagne
 - Surfaces, rendements et volumes
- ✓ **Exploitation des listes de producteurs**
 - Nombre de producteurs : total, par légume, par département, par région
 - Surfaces de légumes par département et par légume
 - Surface moyenne de légumes par producteur
 - Cartographie de la production
- ✓ **Résultats de récolte hebdomadaires**
 - Pois : 12 synthèses de juin à août
 - Haricots : 18 synthèses de juin à octobre
 - Flageolets : 10 synthèses d'août à octobre
 - Surfaces récoltées, abandonnées, volumes livrés, rendements en cumul hebdomadaire
 - Comparaison par rapport aux attentes
- ✓ **Bilans économiques**
 - Moyennes nationales et résultats de chaque OP
 - Pour tous les légumes : valeur nette agricole / ha payée aux producteurs
 - Pois, haricots et flageolets : règlement industriel / tonne payée par les industriels aux OP
 - Indicateurs interprofessionnels : Indice du produit agricole à l'hectare et prix des transactions industrielles pour l'ensemble pois, haricots, flageolets, épinards et jeunes carottes

Réponses aux demandes d'information

- ✓ Transmission de données filières aux adhérents
- ✓ Transmission de données sur la production de légumes pour l'industrie aux partenaires, administrations, chambres d'agriculture, étudiants...

Organisation des producteurs

- ✓ Conseil sur la reconnaissance en organisation de producteurs
- ✓ Conseil sur les programmes opérationnels
- ✓ Conseil sur la contractualisation

Réunions statutaires

- Bureau : 5 réunions
- Conseil d'administration : 6 réunions
- Assemblée générale : 1 assemblée générale ordinaire

2024 – Le plan de souveraineté fruits et légumes (PSFL)

Le plan de souveraineté des fruits et légumes, annoncé en 2022, a été lancé en 2023 et s'est fixé des objectifs à 2030. Les actions identifiées ont donc vocation à être déployées dans la durée. Les pouvoirs publics sollicitent les filières pour participer au pilotage du plan, contribuer à construire les modalités d'attribution de certains soutiens ou à faire évoluer certains process, voire mettre en œuvre des actions répondant aux objectifs du plan.

Les interventions des organisations de la filière se font en fonction des dossiers concernés et de l'expertise de chacun.

Les principales actions en 2024

Axe protection des cultures (dossier Unilet)

- Le travail sur les projets de recherche visant à développer des solutions de protection des cultures est maintenant réalisé dans le cadre du PARSADA et est essentiellement porté par Unilet
- Poursuite de la mise à jour du catalogue des usages phytopharmaceutiques, soutenu par Unilet
- Poursuite des évolutions dans la mise en œuvre de la réglementation européenne pour permettre d'accéder plus rapidement à de nouvelles solutions de protection pour les cultures le plus menacées

Axe compétitivité, investissements et innovation (dossier Cénaldi)

- Participation à la construction de guichets FranceAgriMer pour un soutien financier aux investissements dans des agroéquipements de transition, mais les enveloppes financières ne sont pas au rendez-vous

Axe recherche, innovation, expérimentation et formation (dossier Unilet)

- Des moyens renforcés dans le cadre des projets Casdar
- Le Comité de Pilotage Recherche Expérimentation et Innovation (CPRIE), n'a pas avancé dans l'élaboration d'une feuille de route pour la recherche

Axe dynamisation de la consommation (dossier Unilet)

- Travail sur un projet de communication en faveur de la consommation des fruits et légumes sous toutes leurs formes, mais aucun soutien des pouvoirs publics.

Etude prospective : Quels futurs pour les filières F&L françaises d'ici 2040 ?

Le Ministère de l'Agriculture a souhaité compléter le plan de souveraineté par une étude prospective à l'horizon 2040, pour apporter une vision plus stratégique à long terme par l'élaboration de scénarios contrastés et cohérents.

Le bureau d'étude Ceresco a été missionné et s'est appuyé sur un groupe de travail interdisciplinaire, représentant la diversité des acteurs de la filière des F&L. Pour le Cénaldi, Eric Legras et Delphine Pierron ont participé aux réunions.

La méthodologie comportait 4 étapes : diagnostic et benchmark / construction d'un système de variables / analyse rétrospective des variables / analyse prospective (hypothèses, micro-scénarios, scénarios).

En prenant en compte des variables en lien avec 4 composantes (le contexte, l'action publique, la production, l'économie et le marché), 4 scénarios ont été retenus.

Il reste à définir les stratégies de réponse potentielles de la filière F&L pour chaque scénario.

Prise de conscience écologique	Souveraineté alimentaire européenne	Du blé, du blé, du blé	A la conquête des fruits et légumes
			
<u>Protection des ressources naturelles et stratégiques</u>	<u>Politique productiviste et souveraine</u>	<u>Compétitivité des acteurs économiques de l'Europe</u>	<u>Précarité alimentaire et contexte social dégradé</u>
Un plan ambitieux de l'UE qui place l'agroécologie et la lutte contre les pertes et le gaspillage alimentaire au cœur de sa stratégie	Investissement des acteurs de l'aval dans l'amont pour sécuriser leur chaîne de valeur et maîtriser leurs coûts, et valorisant une offre transformée	L'agriculture de firme devient la norme donnant la priorité aux grandes cultures, entraînant la chute drastique du nombre d'exploitations de fruits et légumes.	Un plan très ambitieux de la France pour la conquête des fruits et légumes dans un objectif social et économique.

2024 – Mise en œuvre de la réflexion stratégique pour le Cénaldi

La réflexion réalisée par le Cénaldi en 2023 avait débouché sur des décisions visant à renforcer la gouvernance exécutive, redynamiser la gouvernance élective et améliorer l'offre de service.

L'année 2024 a permis de mettre en place les éléments suivants :

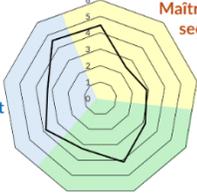
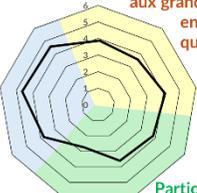
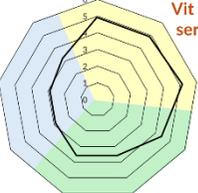
Etoffer l'équipe avec de nouvelles compétences

	<p>Fabienne Legrand Chargée de mission responsable réglementation et animation réseau Master en qualité et sécurité des aliments Doctorat en microbiologie appliquée à l'agriculture 6 ans d'expérience à l'ANSES sur l'évaluation réglementaire et scientifique du risque pour le consommateur de substances actives et produits phytopharmaceutiques</p>
	<p>Paul Fourcet Chargée d'études statistique et économique Master Géographie, Aménagement, Environnement et Développement Géographie de l'Alimentation et des Cultures Alimentaires Stage en tant que chargé de promouvoir et valoriser la grenade française chez BIO de PACA</p>

Redynamiser la gouvernance élective

⇒ **Autodiagnostic de 10 administrateurs** sur la base du référentiel validé collectivement qui décline chacune des 3 valeurs attribuées au Cénaldi en 3 compétences, elles-mêmes déclinées en 3 comportements. Les notes que s'attribuent chaque administrateur sont consolidées dans des graphiques en toile d'araignée au niveau du conseil d'administration pour illustrer ses points forts et ses points faibles. Pour chaque administrateur, son profil est comparé à celui du conseil.

Le profil du Conseil d'Administration

<p>TRANSPARENCE</p> <p><u>Compétences</u></p> <p>Exerce son mandat dans le respect d'un cadre légal et réglementaire responsabilisant</p>  <p>Maîtrise l'environnement sectoriel du Cénaldi</p> <p>Détermine les orientations stratégiques et veille à leur mise en œuvre</p> <p><u>Comportements : les points forts</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Assume les responsabilités définies par le cadre réglementaire qui incombent à sa fonction- Connait l'environnement dans lequel le Cénaldi évolue- Appuie la direction et valide ses propositions	<p>DISPONIBILITE</p> <p><u>Compétences</u></p> <p>Est ouvert sur le monde et s'intéresse aux grands enjeux économiques, environnementaux et sociétaux qui l'entourent</p>  <p>Prend sa place et assume son rôle au sein du collectif</p> <p>Participe à la vie de l'association veille à la préservation des processus démocratiques</p> <p><u>Comportements : les points forts</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Débat avec ses pairs avec empathie et écoute active- Porte la décision collective avec engagement et loyauté indépendamment de ses états d'âme
<p>SOLIDARITE</p> <p><u>Compétences</u></p> <p>Sélectionne et recrute les aspirants administrateurs et accompagne leur intégration</p>  <p>Vit son engagement au service des adhérents</p> <p>Représente le Cénaldi en interne et vis-à-vis de l'extérieur</p> <p><u>Comportements : les points forts</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Fait le lien avec ses élus et les opérationnels de son OP- Mène ses actions pour répondre aux besoins des adhérents- Rencontre les adhérents pour comprendre la réalité de leur expérience vécue et répondre au mieux à leurs besoins.- Expose et défend les positions du collectif auprès des parties prenantes internes et externes	

2024 – Mise en œuvre de la réflexion stratégique pour le Cénaldi

⇒ **Entretiens président / administrateurs** : 13 entretiens avec le président sur la base d'un questionnaire en 3 parties (i) l'OP et l'administrateur dans son OP, (ii) les réalisations de l'administrateur pour le Cénaldi dans l'année et (iii) les aspirations de l'administrateur au Cénaldi pour l'année à venir



- Les principales remarques et commentaires récurrents sur le Cénaldi**
- **La réflexion Cénaldi** : bénéfique et intéressante
 - **Une force** : des personnes différentes et des visions enrichissantes
 - **La qualité la plus citée** : bienveillance des membres
 - **Les temps d'échanges** : plébiscités, (+) nombreux, (+) constructifs, parole (+) libre
→ important que chacun puisse s'exprimer et donner son avis, partage d'expérience
 - **Des appréhensions** : la suite après le départ de président et du vice-président,
 - **Un reproche au Cénaldi** : trop administratif – pas assez terrain, problème de disponibilité des administrateurs

- Les aspirations des administrateurs au Cénaldi**
-  Développement des relations entre le Cénaldi et les OP – plus de rencontres (Cénaldi = carnet d'adresses)
 -  Plus (+) de temps d'échanges : le Cénaldi doit être acteur des échanges
 -  Les salariés du Cénaldi doivent alimenter la réflexion et être moteur du dynamisme
 -  Plus d'accompagnement sur la réglementation, les PO
 -  Un reporting plus régulier des activités du Cénaldi
 -  Un portage par le Cénaldi des problématiques techniques pour le compte des OP

- Les remarques du Cénaldi**
-  Beaucoup (trop) de choses reposent sur Delphine
 -  Recentrer sur les missions du Cénaldi
 -  Fonctionnement et disponibilité : problème de succession de présidence dans les OP, difficultés de fonctionnement interne qui se répercutent sur le Cénaldi et l'investissement des élus

L'offre de service

⇒ **Ce qui a été fait**

- Calendrier des réunions défini à l'avance avec blocage des dates dans les agendas électroniques
- Diffusion des ordres du jour et d'un compte rendu succinct des conseils d'administration y compris aux administratifs des OP
- Création d'un groupe WhatsApp pour les administrateurs et l'équipe du Cénaldi

⇒ **Ce qui reste à faire**

- Organiser une réunion spécifique pour clarifier les besoins et les possibilités sur les échanges de données en présence des administrateurs et des opérationnels d'OP au cours du premier semestre 2024
- Créer des modes de diffusion de l'information plus efficaces avec les administrateurs et avec les opérationnels des OP
- Valoriser les entretiens individuels pour accompagner les administrateurs dans une démarche de progrès
- Mettre en place une gouvernance partagée au sein du bureau

2024 – La démarche Les Légumiers de Demain

La démarche de responsabilité sociétale « Les Légumiers de Demain » engagée par la filière en 2022 poursuit sa construction et sa mise en œuvre, en particulier avec la validation des plans d'actions, le travail sur les indicateurs et des actions de dialogue avec les parties prenantes.

Finalisation des plans d'actions

Chaque engagement a été abordé avec des groupes thématiques constitués d'experts, désignés par les acteurs de la filière. La consolidation des travaux de chaque groupe a été validée identifiant 139 actions prioritaires, avec un portage défini au niveau des organisations nationales, des acteurs de terrain ou aux 2 niveaux. Des représentants producteurs ou opérationnels des OP et du Cénaldi ont participé à la plupart des groupes.

Structure des plans d'actions



Répartition des actions selon les engagements



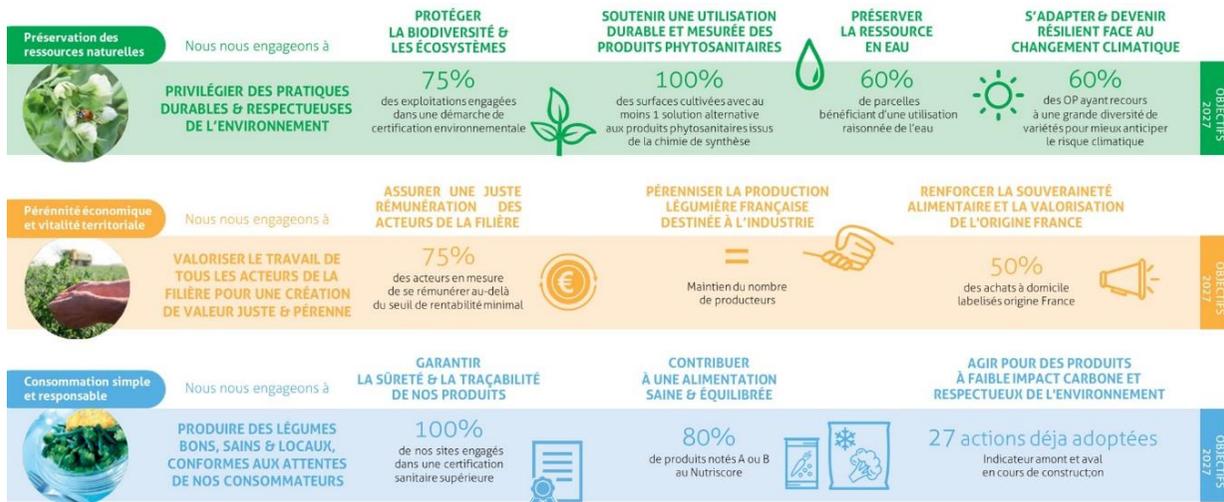
Répartition des actions selon les niveaux de portage

- Action à conduire par les organisations nationales professionnelles et interprofessionnelles
- Action à conduire par les opérateurs de la filière : organisations de producteurs et /ou entreprises
- Action « mixte »



Socle réaménagé

La finalisation des plans d'actions et leur consolidation a entraîné une révision du socle qu'il soit plus cohérente avec les actions envisagées. Ce sont les engagements et les objectifs qui ont été réorganisés, avec une modification de certains indicateurs.



2024 – La démarche Les Légumiers de Demain

Indicateurs

Le Cénaldi et les OP poursuivent leur contribution pour récupérer les indicateurs nécessaires au suivi de la démarche et qui relèvent de l'amont agricole.

⇒ Indicateurs en lien avec la réduction de l'usage des intrants

Un travail particulier a été réalisé portant sur la révision des fiches parcellaires pour récupérer les données sur le déploiement des pratiques alternatives aux produits phytosanitaires et des outils de raisonnement de l'irrigation. Ces fiches seront récupérées par le service technique Unilet qui en fera la synthèse et l'analyse.

⇒ Indicateur de la rémunération des producteurs de légumes pour l'industrie

Une étude a été confiée à CERFrance pour évaluer et analyser la situation économique de l'atelier légumes pour l'industrie dans les exploitations. Un comité de pilotage composé de producteurs et de responsables d'OP a permis de valider les propositions de CERFrance (échantillon, hypothèses d'affectation des charges de structures, résultats et analyses).

Cette étude, portant sur les campagnes 2021 et 2022, nous permet d'avoir le détail des coûts de production incluant les charges variables, les charges de structures et les charges supplétives (rémunération de la MO non salariée et du capital) et de calculer les marges brute et nette.



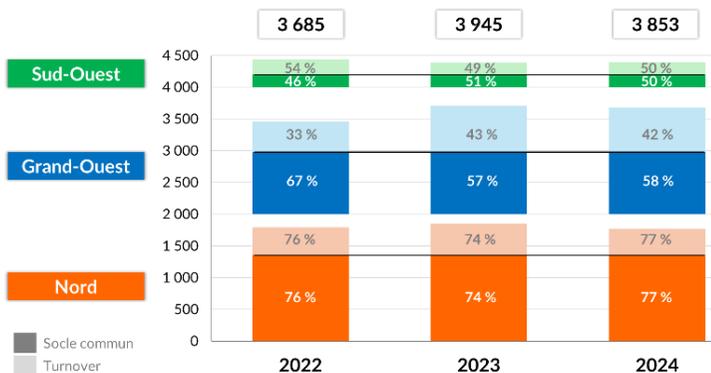
L'objectif de la démarche est d'atteindre 75 % des exploitations ayant une marge nette complète de la production de légumes supérieure à 0 €. L'étude nous indique que pour 2021, 71 % des exploitations étaient dans cette situation contre 54 % en 2022, essentiellement en raison des très mauvaises performances en haricots cette année-là.

⇒ Indicateur du maintien du nombre de producteurs

A partir des listes de producteurs adressées au Cénaldi par ses adhérents, une analyse fine de l'évolution du nombre de producteurs et de leur turn-over a été réalisée en comparant les années 2022, 2023 et 2024.

Cette analyse a notamment permis d'identifier un socle commun de producteurs présents chacune des 3 années dans les 3 bassins :

Turnover des producteurs pour les années 2022-2023-2024



Note de lecture

Pour le bassin Nord, la proportion des producteurs présents les 3 années successives (socle commun) représente :

- 76 % des producteurs totaux du bassin en 2022
- 74 % des producteurs totaux du bassin en 2023
- 77 % des producteurs totaux du bassin en 2024

Plan d'Action stratégique pour l'anticipation du potentiel Retrait européen des Substances Actives et le Développement de techniques Alternatives pour la protection des cultures

Ce plan, lancé au printemps 2023, a pour objectif d'identifier de nouveaux leviers pour protéger les récoltes, tout en préservant la santé et l'environnement et de mettre en place des moyens pour accompagner leur recherche, expérimentation et développement sur le terrain. La filière des F&L transformés s'est fortement mobilisée pour défendre ses besoins spécifiques et se voir confier la responsabilité des plans d'action qui la concerne directement. C'est aujourd'hui chose faite avec la cellule d'animation F&L transformés portée par le service technique d'Unilet ;

2 plans d'action pluriannuels ont déjà été validés pour nos cultures et dans lesquels Unilet est complètement impliquée.

1^{er} DECCLI

DÉvelopper la Connaissance, Combiner et déployer pour mieux désherber les dICotylédones

Partenaires : Unilet, Arvalis, Chambres d'agriculture du Loiret, Francopia, Inov3PT, Inrae, Sonito, Terres Inovia

Financement : 100% public, crédits issus de la Planification écologique

Cultures concernées : betteraves potagères, carottes, céleris, choux, épinards, fèves, haricots, lentilles, lupins, maïs doux, navets, oignons, pavot

médicinal, pois chiches, pois de conserve ; pois protéagineux, pomme de terre, scorsonères, tomates.



CONNAISSANCES DES BIOAGRESSEURS

Objectif : étudier et comprendre les adventices dicotylédones pour des interventions efficaces

- Identification des espèces d'adventices
- Définition des seuils de nuisibilité par culture



SOLUTIONS À L'ÉCHELLE DE LA PLANTE

Objectif : Développer des technologies de désherbage de précision et de biocontrôle

- Développer des technologies de désherbage localisé et ultra-localisé (par exemple désherbage laser ou électrique)
- Évaluation des solutions herbicides de biocontrôle à moindre impact
- Adaptation des agrobiomètres aux cultures



SOLUTIONS À L'ÉCHELLE DE LA PARCELLE

Objectif : Optimiser les pratiques culturales pour limiter les adventices durablement

- Conception d'itinéraires techniques combinatoires
- Analyse des impacts du travail du sol et des successions culturales
- Diversification des périodes d'implantation des cultures



TRANSFERT ET DÉPLOIEMENT AUPRÈS DES AGRICULTEURS

Objectif : Favoriser le déploiement de nouvelles pratiques par les agriculteurs

- Formation des agriculteurs et techniciens
- Démonstrations sur des sites pilotes et journées techniques
- Promotion des pratiques agroécologiques



•• ACOMPLI ••

ACquisition d'Outils et de Méthodes de Protection contre les Lépidoptères en Interfilières

Partenaires : Unilet, Acta, Astredhor, Cap 2020, Caté, Inrae, Itepmi, Sonito, terre d'essais, IRD (Institut de Recherche pour le développement), Arvalis, BIP, Chambre d'Agriculture Bretagne, CRIEPPAM, Invenio, Pôle Légumes région Nord, Terranis, terres Inovia, SRAL PACA

Financement : 100 % public, crédits issus de la Planification écologique

Cultures concernées : carottes, choux à inflorescence, haricots, lavande, lavandin, maïs doux, pois chiche, pruneau, salade, tomates



APPROFONDIR LES CONNAISSANCES SUR LES LÉPIDOPTÈRES

Objectif : Approfondir les connaissances sur les lépidoptères ravageurs afin de mieux comprendre leur comportement et leur nuisibilité ; pour des stratégies de gestion adaptées.



TESTER DES SOLUTIONS À L'ÉCHELLE DE LA PLANTE

Objectif : Évaluer des solutions innovantes pour protéger les cultures contre les lépidoptères à différents stades de leur développement.



TESTER DES SOLUTIONS À L'ÉCHELLE DE LA PARCELLE ET DU PAYSAGE

Objectif : Concevoir des itinéraires techniques combinant plusieurs leviers pour une gestion durable des lépidoptères dans une approche spatialisée territoriale



PROMOUVOIR UNE GESTION DURABLE DES RAVAGEURS AUPRÈS DES PROFESSIONNELS

Objectif : Assurer le transfert des innovations développées vers les agriculteurs pour une adoption rapide de pratiques durables et efficace.

Le travail se poursuit avec la construction d'autres plans d'action, en espérant un accompagnement financier à la hauteur. Les organisations de producteurs et leurs adhérents devront s'impliquer le transfert et le déploiement des solutions sur le terrain.

Programmes Opérationnels (PO)

Le transfert des PO du règlement OCM unique vers le règlement PSN (Plans stratégiques nationaux) a entraîné des évolutions dans la mise en œuvre de la réglementation en France comme dans la façon de concevoir les PO par les OP. 2024 est l'année où la grande majorité des OP de F&L doivent élaborer leur nouveau programme opérationnel en respectant la nouvelle réglementation européenne.

⇒ Suivi de l'évolution de la réglementation en France

Le cadre de référence pour la mise en œuvre des PO sous la nouvelle réglementation européenne est dorénavant dans une décision de FranceAgriMer. Cette décision a fait l'objet de trois modifications dans le courant de l'année 2024. Un groupe d'experts professionnels, dont le Cénaldi fait partie, a été mobilisé pour analyser et amender les projets de texte avant validation par le Conseil Spécialisé F&L de FAM. Notre contribution, en amont, est importante pour identifier les éventuels problèmes d'interprétation ou d'application et faire prendre en compte les spécificités des acteurs de terrain et leur fonctionnement.

La décision liste l'ensemble des mesures éligibles aux PO et leur classification en fonction des différents types d'objectifs poursuivis dans les PO. Le nouveau cadre imposant de réaliser au minimum 15 % des dépenses dans des actions avec un objectif environnemental ou climatique et au minimum 2 % des dépenses en actions de recherche-expérimentation, l'implication des professionnels dans ce classement était primordiale pour avoir un panel de mesures le plus large possible visant ces objectifs. Il a aussi été nécessaire de concevoir avec le ministère et FranceAgriMer des mesures en lien avec l'irrigation qui répondent aux nouvelles exigences européennes, très difficiles à mettre en œuvre.

Un travail particulier a aussi été réalisé pour élaborer une mesure « fonds de mutualisation », mais qui n'a pas encore permis de lever les réticences des pouvoirs publics.

⇒ Suivi particulier des OP Cénaldi

Un accompagnement plus poussé des OP adhérentes au Cénaldi a été nécessaire pendant cette phase de transition. Parmi les sujets particuliers travaillés par le Cénaldi, on peut citer :

- La demande de l'éligibilité des intercultures en zone vulnérable : le sujet est en passe d'être traité et nous espérons une réponse favorable avant fin 2025
- L'accompagnement de l'intégration du maïs doux dans les PO, et l'obtention d'éligibilité de l'écimage du maïs en tant que mesure climatique
- L'aide à l'élaboration d'une action variété résistante en tomates pour l'industrie, qui n'a pas été menée jusqu'au bout faute d'intérêt partagés entre plusieurs OP

Plus largement, le Cénaldi a renforcé son conseil aux OP sur l'application de la nouvelle réglementation et les a accompagnées sur des demandes spécifiques ponctuelles d'éligibilité d'actions.

L'intégration du Cénaldi dans le groupe expert OCM de GEFEL et de l'AREFLH permet de mettre en commun les analyses et les interprétations et de grouper certains questionnements afin d'obtenir des réponses plus éclairées et sécurisées des pouvoirs publics.

Préparation de la nouvelle PAC

Au niveau européen, les réflexions sur la préparation de la nouvelle PAC ont déjà démarré et chaque parti commence à prendre des positions.

⇒ Les 1ères prises de position

Mi-mars, la Commission Européenne propose de revoir certaines dispositions de la politique agricole commune, dans le but de les simplifier tout en maintenant une politique agricole et alimentaire forte, durable et compétitive. C'est le point de départ d'une mobilisation des Etats Membres et des organisations professionnelles pour commencer à réfléchir aux évolutions souhaitables et aux dispositions à défendre pour la prochaine PAC. Le Cénaldi est impliqué :

- Via l'AREFLH qui rédige un livre blanc pour défendre le secteur des F&L et ses spécificités telles qu'intégrées dans la réglementation européenne, en particulier le cadre des organisations de producteurs et les programmes opérationnels
- Via la FNSEA et le COPA-COGECA, qui élaborent des positions pour défendre, entre autres, un budget solide et un maintien des 2 piliers

⇒ Evolution du règlement OCM unique

Fin 2024, la Commission Européenne a proposé une modification du règlement OCM unique, portant en partie sur les organisations de producteurs. Les évolutions envisagées, présentées comme une simplification du système de reconnaissance des OP pour en faciliter l'accès, est perçue par le secteur des F&L comme une fragilisation de leur organisation actuelle. Le Cénaldi est largement impliqué dans les amendements à ce texte et poursuit ses efforts en 2025 pour défendre une organisation économique solide permettant de renforcer le pouvoir des producteurs.

Réflexion Anifelt

La réflexion réalisée au sein de l'Anifelt avait pour objectif de définir une nouvelle stratégie claire, robuste et partagée pour l'interprofession. Après un diagnostic réalisé par des consultants, les professionnels se sont réunis en séminaire autour de 3 objectifs : fédérer un collectif, valoriser une famille « multiproduits, définir la Raison d'Être de l'interprofession.

Pour guider la feuille de route, des combats prioritaires ont été définis : l'**identification** et l'**unité** pour renforcer la cohésion en interne et redonner la fierté aux acteurs de la filière, la **valorisation d'un modèle de production**, les **produits essentiels** et l'**influence** pour défendre et de promouvoir les intérêts des acteurs.

Notre raison d'être : Ensemble, nous nous engageons chaque jour à promouvoir l'alliance de la production des F&L transformés et de l'industrie alimentaire comme vecteur du développement des territoires et garant de la consommation de produits français toute l'année

- ✓ Nous allions nos forces pour créer une voix influente
- ✓ Nous défendons un modèle de filière exemplaire
- ✓ Nous célébrons la diversité des produits français
- ✓ Nous cultivons l'excellence et la responsabilité
- ✓ Nous avons à cœur la notion de service
- ✓ Nous valorisons la complémentarité des expertises et des actions de nos membres.



Relations avec les autres pays européens

Dans un marché européen ouvert et avec des industriels présents dans différents pays européens, les échanges entre producteurs européens est essentiel pour mieux se connaître, avoir une vision partagée des enjeux et défis de la production de légumes pour l'industrie et défendre, ensemble, les intérêts des producteurs.

⇒ Réunion de producteurs européens

Depuis plusieurs années, les OP du bassin nord rencontrent leurs homologues de Belgique, des Pays-Bas et du Royaume-Uni. Cette année, la rencontre a eu lieu en Angleterre, en marge d'une conférence sur les pois organisée tous les 2 ans par les OP britanniques. Un déplacement sur 2 jours qui a permis de renforcer les liens entre les participants, au bénéfice de la confiance et de la richesse des échanges entre producteurs.



⇒ Participation à l'ICOP (Conférence internationale des OP F&L)

L'ICOP est un évènement européen annuel ouvert à toutes les OP F&L européennes, occasion unique d'échanger sur la situation des producteurs de F&L et sur l'application de la réglementation européenne spécifique à ce secteur dans tous les pays. Des interventions de la Commission Européenne, de plusieurs Etats Membres, d'OP ou de partenaires sont autant d'occasions d'élargir l'analyse et l'interprétation de la réglementation, la connaissance du secteur, de construire des collaborations ou de porter des messages.

Dossiers environnementaux

En participant aux réunions mensuelles organisées par la FNSEA, le Cénaldi assure une veille sur tous dossiers environnementaux nationaux comme européens et peut anticiper leur impact sur nos productions :

- ⇒ **Biodiversité** : Règlement européen sur la restauration de la nature, Pacte en faveur de la haie, contraintes en zone Natura 2000, Plan pollinisateurs
- ⇒ **Protection des cultures** : Stratégie nationale Ecophyto 2030, Comité des solutions, Chartes riverain, Conseil stratégique, séparation vente/conseil, fonctionnement ANSES, arrêté abeille, développement du biocontrôle
- ⇒ **Eau** : Plan eau, autorisation et financement de retenues, zones humides, réutilisation des eaux usées, redevance, plan d'action nitrates, entretien des fossés et cours d'eau
- ⇒ **Sols** : Directive surveillance et résilience des sols

Les sujets liés à l'eau sont aussi largement analysés et portés via Irrigants de France dont l'ANPLC est membre.

La production de légumes pour l'industrie en 2024

Données techniques et économiques

Précisions sur les données de l'AOP Cénaldi

Les données présentées ci-après concernent uniquement la production de légumes pour l'industrie issue des organisations de producteurs adhérentes au Cénaldi.

On estime qu'entre 10 000 à 12 000 ha de légumes pour l'industrie produits « hors OP » (approvisionnement direct des sites industriels par les producteurs) échappent aux statistiques de l'AOP Cénaldi.

Les résultats techniques, comprenant les emblavements, les rendements et les volumes, concernent les productions conventionnelles et biologiques.

Les volumes sont indiqués en tonnes brutes pour les haricots, les pois et les flageolets et en tonnes nettes (déchets déduits) pour les autres légumes.

Les résultats économiques ne concernent que la production conventionnelle et se composent de 4 indicateurs :

- ✓ **La valeur nette agricole / hectare ou valorisation agricole** : elle correspond à la division de l'enveloppe financière totale versée par les OP aux producteurs pour un légume donné (comprenant le paiement de la matière première, les compléments de prix et les indemnités après déduction des charges de semences/plants, récolte, transport et cotisations) par le nombre total d'hectares récoltés ou indemnisés. Les indemnités éventuelles par les assurances climatiques sont prises en compte lorsqu'elles sont connues par l'OP.
- ✓ **Le coût de semences (ou plants) / hectare** : il correspond à la division de l'enveloppe financière totale retenue aux producteurs pour le paiement des semences (ou plants) par le nombre d'hectares semés/plantés.
- ✓ **Le coût de récolte / hectare** : il correspond à la division de l'enveloppe financière totale retenue aux producteurs pour le paiement de la récolte par le nombre d'hectares récoltés.
- ✓ **Le règlement industriel / tonne** : il correspond à la division de l'enveloppe financière totale versée par les industriels aux OP (comprenant le paiement de la matière première, les compléments de prix, primes et éventuelles participations aux indemnités) par le volume brut total livré et accepté. Les charges de semences/plants et récolte ne sont pas déduites ; seuls les coûts de transport éventuels le sont.

Le règlement industriel n'est présenté que pour les haricots, pois et flageolets. Pour les autres légumes, la variabilité entre OP des modes de réception ou des types de produits demandés peut être forte et entraîner des écarts de rendements et de prix importants.

Le contexte économique

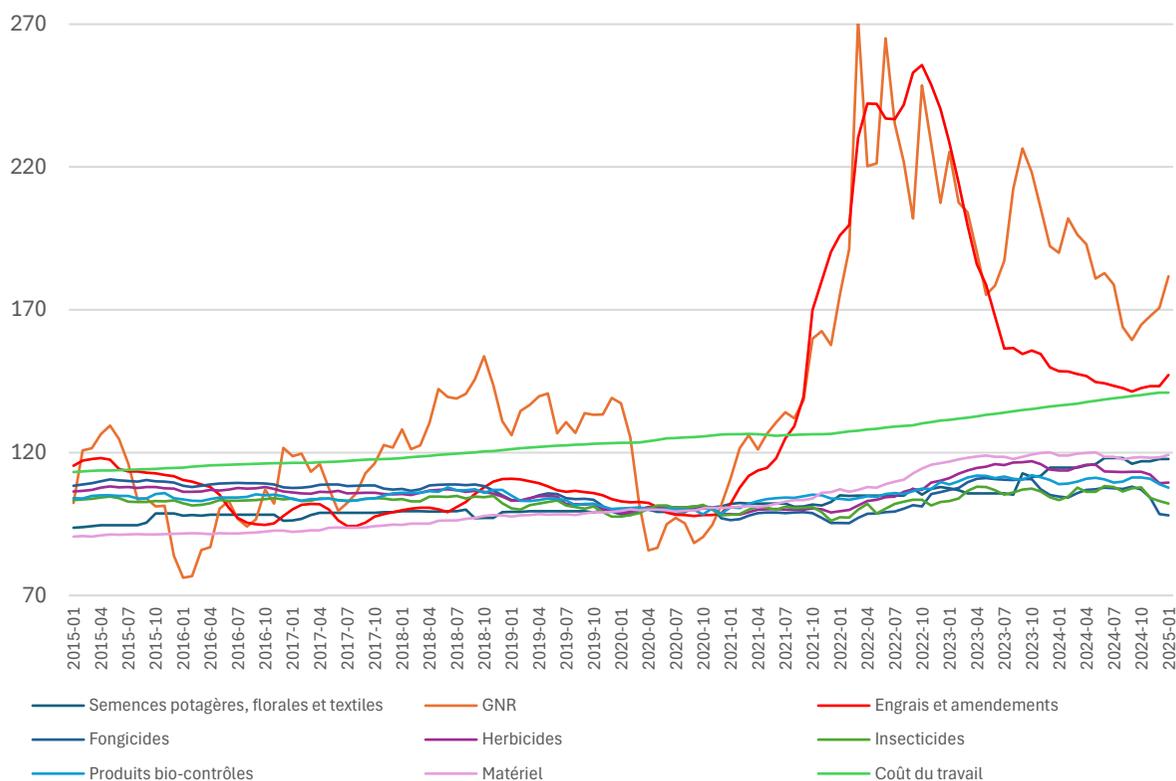
En complément de la connaissance de la production française de légumes pour l'industrie, l'AOP Cénaldi suit les statistiques de l'INSEE et des douanes afin d'analyser les évolutions économiques liées à son secteur d'activité.

Indices de coûts de production

L'Unilet a mis en place des indicateurs interprofessionnels, en partie à partir des indices INSEE.
Le Cénaldi reprend les mêmes références.

Indices des prix d'achat des moyens de production agricole (base 100 = 2020) Indice du coût horaire du travail tous salariés - Industrie manufacturière (base 100 = 2008)

Source : INSEE



Depuis début 2020, les coûts de production agricole ont connu une forte augmentation, d'abord sous l'effet de la hausse des prix de l'énergie liée aux perturbations géopolitiques engendrées par la guerre en Ukraine.

Les prix des engrais, après avoir atteint un sommet en 2022 suivi d'une forte baisse en 2023, ont poursuivi leur diminution en 2024 avant de repartir à la hausse au dernier trimestre. De son côté, le coût du Gasoil Non Routier a fortement chuté durant les huit premiers mois de l'année avant de repartir à la hausse par la suite. En août 2024, il enregistrait son indice le plus bas depuis 2022. Néanmoins, ces 2 indices restent à un niveau élevé par rapport à la période avant la guerre.

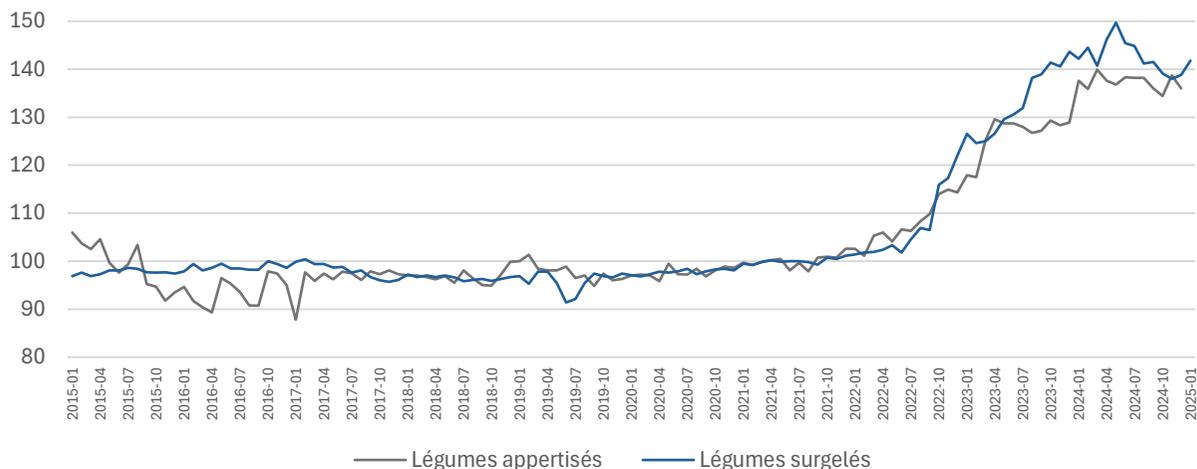
La plupart des autres intrants ont également enregistré des baisses en 2024. Après une progression continue depuis 2022, l'indice des prix des produits phytosanitaires s'est stabilisé, voire a légèrement diminué fin 2024, tout comme les produits de biocontrôle, qui ont suivi une tendance similaire. Quant au prix du matériel agricole, il marque une stabilisation après plusieurs années de hausse régulière.

En revanche, le coût de la main-d'œuvre continue lui de progresser.

Le contexte économique

Indices de prix départ usine pour le marché français (base 100 = 2021)

Source : INSEE



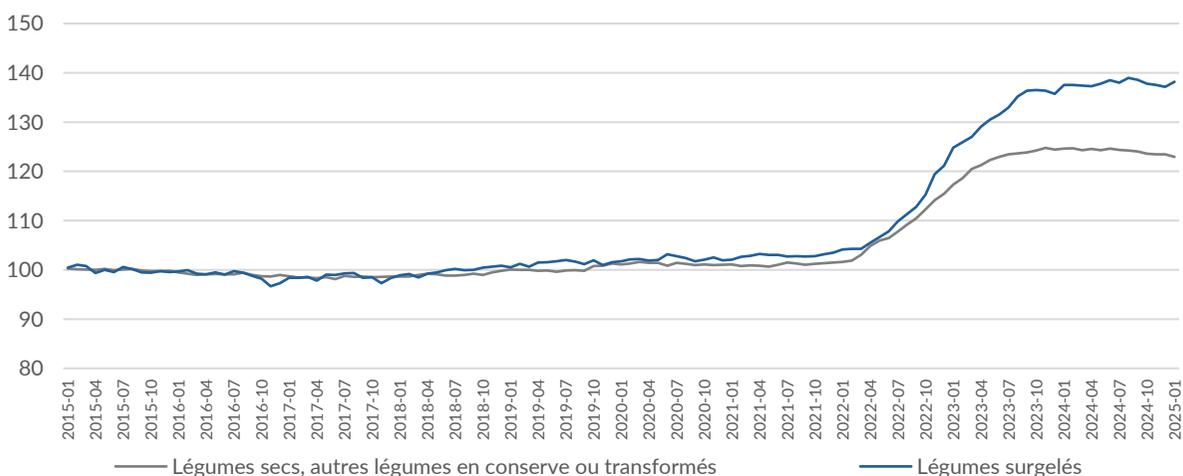
Pour les légumes surgelés, le premier semestre 2024 a été marqué par une forte fluctuation des prix départ usine, atteignant un indice record en mai proche de 150. Au 3^{ème} trimestre, la tendance s'est inversée, avec une diminution progressive des coûts, pour repartir à la hausse au dernier trimestre.

Concernant les légumes en conserve, les coûts sont restés relativement stables tout au long de l'année 2024 avec quelques fluctuations, notamment au mois d'octobre.

Au 1^{er} janvier 2025, les indices des deux catégories avoisinent 140, soit 40 points de plus que la moyenne de 2021. Ces niveaux restent similaires à ceux enregistrés au 1^{er} janvier 2024.

Indice des prix à la consommation – France métropolitaine (base 100 = 2015)

Source : INSEE



Après une forte hausse entre début 2022 et fin 2023, les prix à la consommation des légumes en conserve et surgelés se stabilisent en 2024. On observe une légère diminution des prix des légumes en conserve à la fin de l'année 2024, tendance confirmée sur les deux premiers mois de 2025, avec un indice autour de 124.

Les prix des légumes surgelés, après avoir baissé depuis juin 2024, remontent quant à eux légèrement au 1^{er} janvier 2025. Pour cette catégorie, les indices avoisinent 137, soit 37 points de plus que la moyenne de 2015.

Le contexte économique

Echanges extérieurs

Source : Direction Générale des Douanes et Droits Indirects

Commerce extérieur de la France pour les légumes surgelés

		2023		2024	
		Valeur (k€)	Volume (t*)	Valeur (k€)	Volume (t*)
Pois	Exportations	43 047	34 698	63 035	55 382
	Importations	45 375	31 422	53 939	35 423
	Solde	- 2 328	3 276	9 096	19 959
Haricot	Exportations	46 617	46 167	41 447	43 095
	Importations	38 547	35 328	43 143	35 850
	Solde	8 070	10 839	-1 696	7 245
Épinard	Exportations	14 390	18 957	13 406	17 469
	Importations	20 482	21 508	20 187	19 140
	Solde	- 6 092	- 2 551	- 6 781	- 1 671

En surgelés, le solde des échanges en valeur et en volume s'améliore nettement en pois et se dégrade particulièrement pour les haricots. En pois, les volumes exportés augmentent de façon plus importante que ceux importés. En haricot, les exportations diminuent et les importations se stabilisent, ce qui entraîne une dégradation du solde. Le solde des échanges en valeur se détériore grandement et devient déficitaire. Enfin, en épinards, si le solde en volume s'améliore tout en restant déficitaire à cause de la baisse des importations et des exportations, le déficit en valeur s'aggrave. La hausse des prix des épinards importés en est la principale cause d'explication.

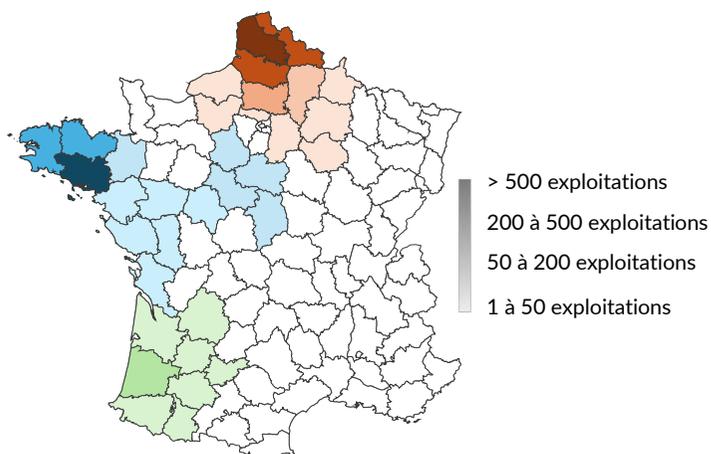
Commerce extérieur de la France pour les légumes en conserve

		2023		2024	
		Valeur (k€)	Volume (t*)	Valeur (k€)	Volume (t*)
Pois	Exportations	46 457	32 318	47 985	35 431
	Importations	15 761	10 391	20 112	12 606
	Solde	30 696	21 927	27 873	22 825
Haricots	Exportations	22 293	16 874	20 205	14 553
	Importations	90 884	44 732	88 018	41 114
	Solde	- 68 591	- 27 858	- 67 813	- 26 561

Pour les pois en conserve, les volumes exportés et importés augmentent alors que ceux pour les haricots diminuent. Pour autant, le solde en volume s'améliore légèrement pour les deux légumes, mais reste déficitaire pour les haricots. Enfin, le solde en valeur se détériore en pois alors que celui des haricots bien que toujours largement déficitaire, s'améliore.

*tonnes nettes

La production globale des légumes pour l'industrie



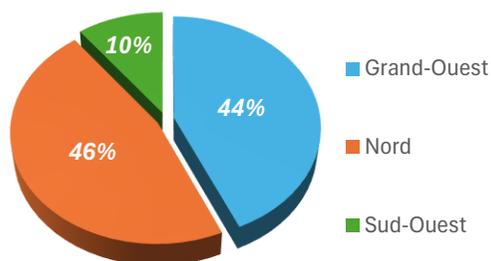
Répartition des exploitations au niveau national

3 853 exploitations

- - 35 exploitations par rapport à 2023
- Baisse après une augmentation importante l'année dernière
- 16,4 ha de légumes/exploitation (- 0,1 ha par rapport à 2023)
- 8 % des exploitations produisent au moins 3 légumes différents (stable par rapport à 2023)
- Plus de 200 exploitations cultivent des légumes pour l'industrie certifiés Agriculture Biologique, stable par rapport à 2023. Ces exploitations sont localisées en majorité dans le bassin Grand-Ouest

Grand Ouest : 1 686 exploitations

- Stable par rapport à 2023
- 13,1 ha de légumes/exploitation (- 1,1 ha)
- Région la plus diversifiée : 11 % des exploitations produisent au moins 3 légumes différents et 2 % en produisent au moins 5



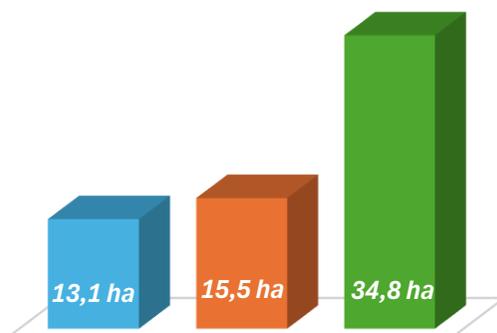
Répartition des exploitations par bassin

Nord : 1 771 exploitations

- - 4 % d'exploitations par rapport à 2023
- 15,5 ha de légumes/exploitation (- 0,1 ha)
- 7 % des exploitations produisent au moins 3 légumes différents

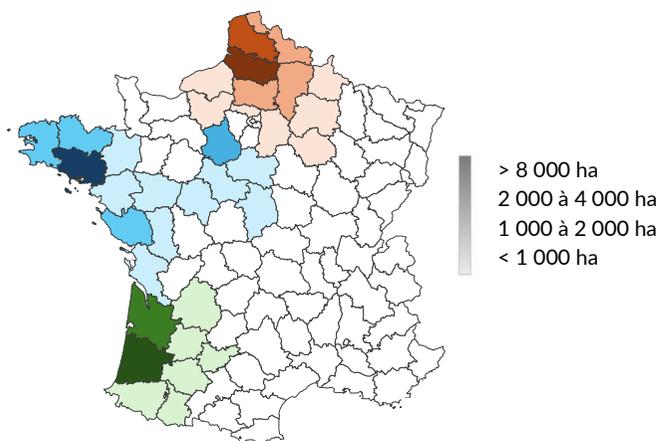
Sud-Ouest : 396 exploitations

- + 8 % d'exploitations par rapport à 2023
- 34,8 ha de légumes/exploitation (+ 0,1 ha)
- En 2024, les exploitations du Sud-Ouest ne produisent comme légumes relevant du Cénaldi que des pois et/ou des haricots et/ou des flageolets. Elles produisent également du maïs doux mais qui ne relève pas du champ de compétence du Cénaldi.

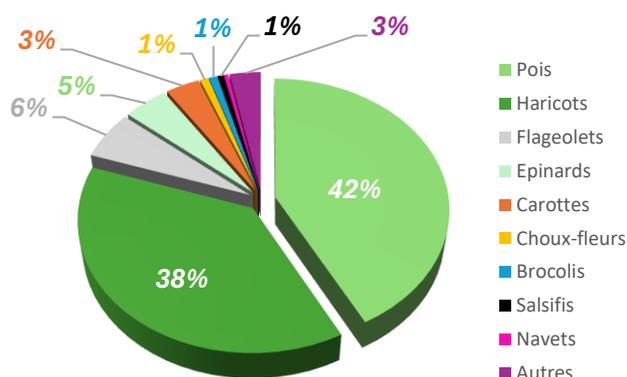


Surface moyenne de légumes par exploitation par bassin

La production globale des légumes pour l'industrie



Répartition des surfaces au niveau national



Répartition des surfaces par légume

Grand-Ouest : 22 010 ha

- 7% par rapport à 2023

Nord : 27 715 ha

- 4% par rapport à 2023

Sud-Ouest : 13 765 ha

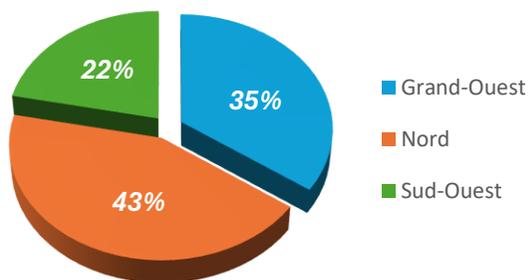
- + 9% par rapport à 2023

4 départements majeurs : Morbihan, Somme, Landes et Pas-de-Calais

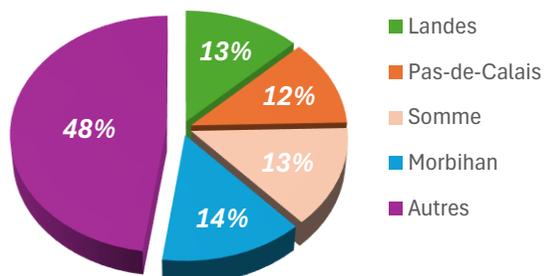
- Sur 34 départements producteurs, 4 représentent 52% de la production.
- 3 départements producteurs par rapport à 2023

63 290 ha semés

- 3% par rapport à 2023
- 5% par rapport à la moyenne quinquennale
- Une tendance à la baisse pour certains légumes, en cohérence avec la diminution du nombre de producteurs et de la surface moyenne de légumes par exploitation
- Baisses pour les pois, les haricots, les jeunes carottes, les mogettes et les oignons
- Augmentations pour les flageolets et certains petits légumes comme les épinards, les brocolis, les poireaux, les céleris raves, les courges et les courgettes
- Haricots + pois : 80% des emblavements (- 2% par rapport à 2023)
- Flageolets + épinards + carottes : 14% (+ 2% par rapport à 2023)
- Plus de 30 légumes différents cultivés
- 4% des emblavements en Agriculture Biologique avec 9 légumes différents (betteraves, brocolis, choux-fleurs, courges, courgettes, épinards, flageolets, haricots et pois)



Répartition des surfaces par bassin

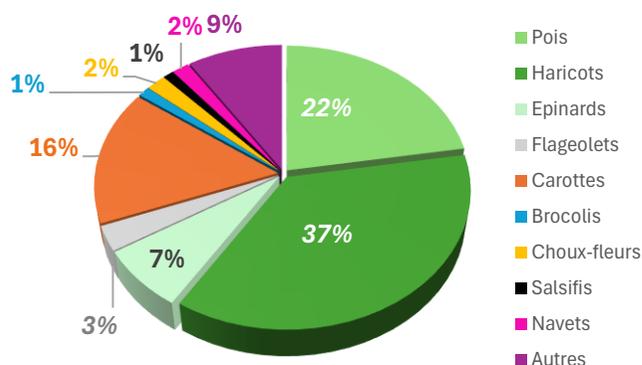


Répartition des surfaces par département

La production globale des légumes pour l'industrie

Hausse des volumes malgré des baisses de surface

- Les tonnages globaux produits sont en hausse sur l'ensemble du territoire en lien avec les bonnes performances techniques tous légumes confondus. Les baisses de surfaces semées dans le Grand Ouest se couplent par exemple avec de meilleurs résultats techniques à l'hectare, synonyme d'une campagne plus honorable que celle de 2023
- On note une augmentation des rendements pour certains légumes (céleris raves, pois, jeunes carottes, brocolis, oignons, et épinards), mais une diminution pour d'autres (flageolets, haricots, courgettes)
- Les taux de surfaces non récoltées sont importants pour la quasi-totalité des légumes (6 % en moyenne), et dépassent les 10 % pour les navets, les mogettes et les grosses carottes



768 840 tonnes nettes livrées

- + 4 % par rapport à 2023
- Légèrement inférieur à la moyenne 2019-2023
- Haricots + pois : 59 % des volumes récoltés
Epinards + carottes : 23 %
Autres : 18 %

Répartition des volumes (tonnes nettes) par légume

Grand Ouest : 299 810 t nettes

- + 9 % par rapport à 2023
- En dessous de la moyenne quinquennale (- 4 %)

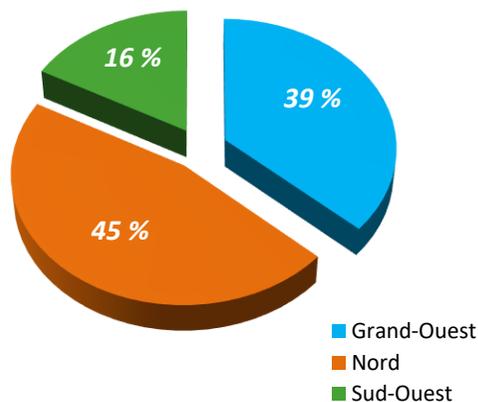
Nord : 345 980 t nettes

- Stable par rapport à 2023
- En baisse par rapport à la moyenne quinquennale (- 4 %)

Sud-Ouest : 123 050 t nettes

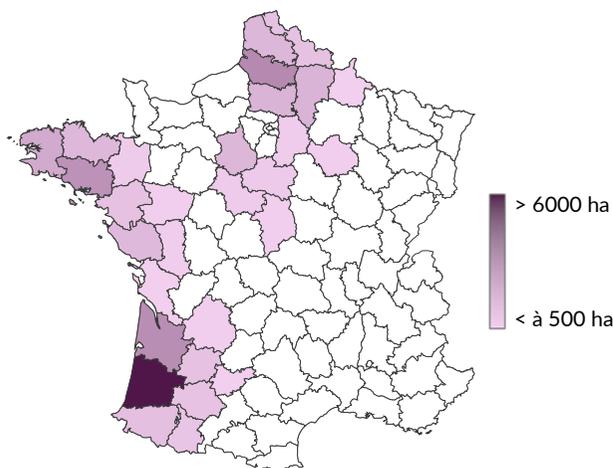
- - 3 % par rapport à 2023
- En baisse par rapport à la moyenne quinquennale (- 1 %)

Les résultats sont globalement meilleurs dans l'ensemble des bassins par rapport à l'année dernière, hormis dans le Sud-Ouest. Le Nord représente lui près de la moitié des volumes produits en 2024 (45 %).



Répartition des volumes par bassin

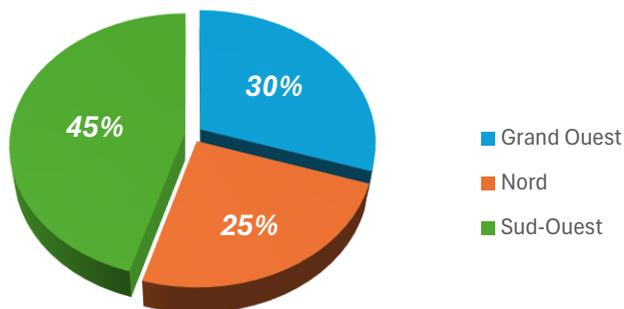
Les haricots



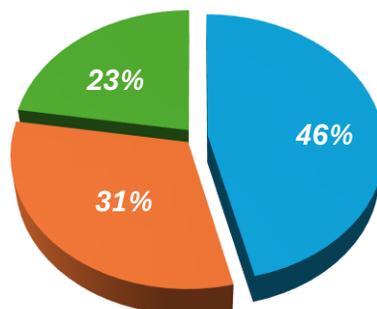
Répartition des emblavements par département

Des emblavements en baisse

- 23 990 ha semés dont 5 % en bio
- - 3 % par rapport aux prévisions de début de campagne
- - 1 % par rapport à 2023
- Baisse notable dans le Nord et le Grand-Ouest au profit du Sud-Ouest
- - 2 % par rapport à la moyenne 2019-2023
- Baisse de la représentativité des haricots verts extra-fins et très fins et des haricots beurre (respectivement à 64 % et 5 % des emblavements) en faveur des haricots plats (14 %). Les haricots mange-tout restent stables à 17 %



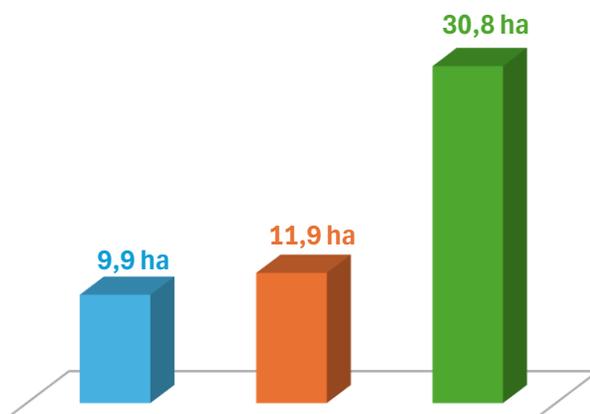
Répartition des emblavements par bassin



Répartition des exploitations par bassin

Légère baisse du nombre d'exploitations

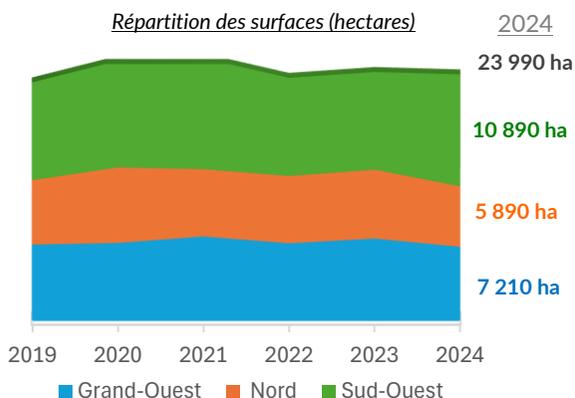
- 1 574 exploitations
- - 50 exploitations par rapport à 2023
- 15,2 ha/exploitation
- + 0,2 ha/exploitation dans le Sud-Ouest
- 0,5 ha/ exploitation dans le Grand-Ouest
- 0,4 ha/exploitation dans le Nord



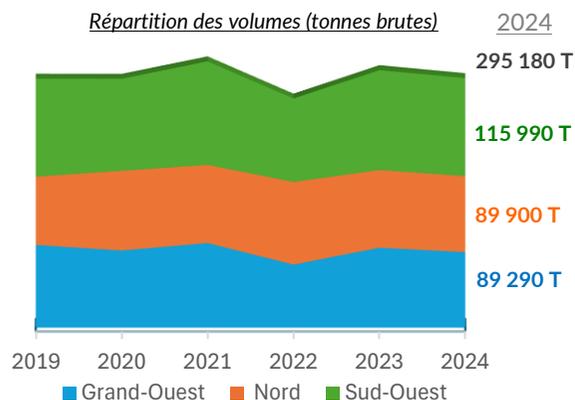
Surface moyenne par exploitation par bassin

Les haricots

Répartition des surfaces (hectares)



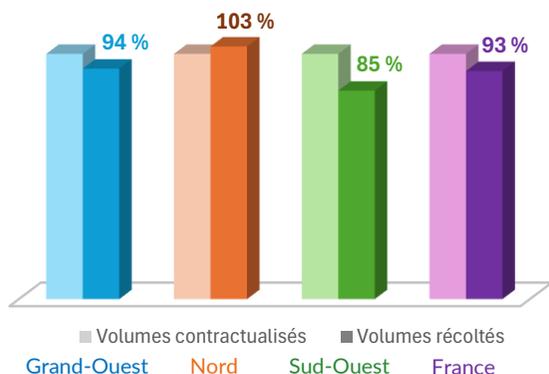
Répartition des volumes (tonnes brutes)



Evolution du rendement (t brutes / ha)



Réalisation des programmes en volume



Une météo peu clémente

Les résultats sont hétérogènes entre les bassins, notamment entre le bassin Sud-Ouest qui réalise une mauvaise campagne, avec des volumes inférieurs de 15 % à ceux contractualisés ; et le bassin du Nord qui dépasse de 4 % les volumes contractualisés. Les surfaces sont en baisse de - 1 % par rapport à 2023. Cette baisse est marquée notamment dans le Nord et le Grand-Ouest.

Les haricots ont eu des conditions météorologiques peu satisfaisantes durant la campagne, les fortes pluies ayant retardé les semis. Ainsi, les surfaces diminuent alors qu'elles étaient attendues à la hausse (+ 2 %).

Un rendement en baisse

Le rendement technique moyen national est en baisse de 0,8 t/ha par rapport à 2023. L'ensemble des régions réalise une assez bonne campagne, avec une baisse significative du rendement moyen par rapport à 2023 mais qui retrouve le niveau moyen des 5 campagnes précédentes.

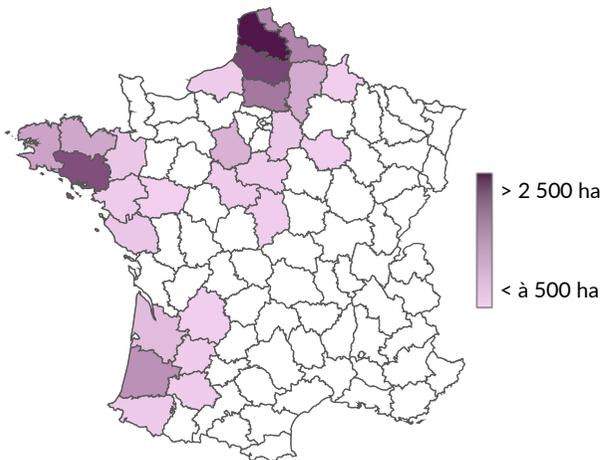
Seul le Nord réalise une meilleure campagne que l'année dernière, avec une progression de son rendement de 0,8 t/ha. Le Grand-Ouest connaît lui une baisse par rapport à 2023 de - 0,6 t/ha, et le Sud-Ouest de - 1,5 t/ha.

En raison des surfaces en baisse et des moins bons rendements, le volume récolté diminue de 3 % par rapport à 2023 et est inférieur au volume contractualisé. Les taux d'abandons sont plus faibles qu'en 2023, oscillant entre 4 et 6 % selon les bassins de production, avec une moyenne nationale de 5 % d'abandons.

Résultats économiques 2024*

Valeur nette agricole	2 730 €/ha
Semences	533 €/ha
Récolte	591 €/ha
Règlement industriel	318 €/t

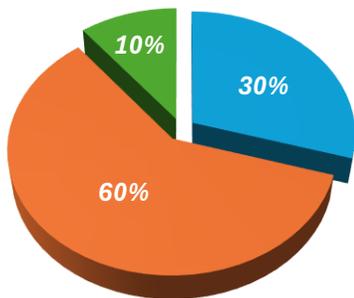
*hors bio



Répartition des emblavements par département

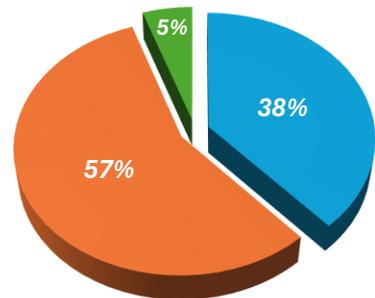
Notable baisse des surfaces

- 26 730 ha semés dont 4 % en bio
 - - 8 % par rapport aux prévisions de début de campagne
 - - 8 % par rapport à 2023
- La diminution des surfaces concerne l'ensemble des bassins de production
- La part des *garden peas* représente près de 35 % des surfaces, celle des pois lisses et ridés 65 %



■ Grand-Ouest ■ Nord ■ Sud-Ouest

Répartition des emblavements par bassin

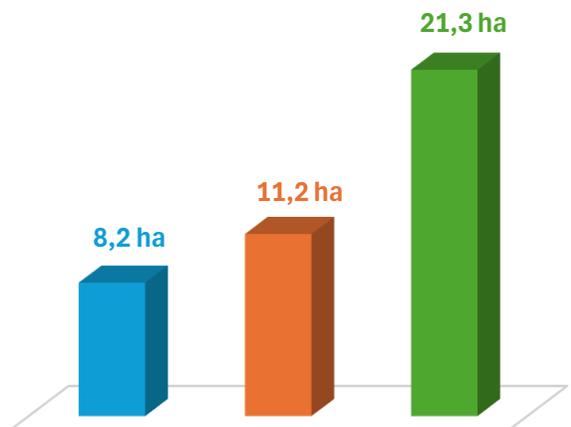


■ Grand-Ouest ■ Nord ■ Sud-Ouest

Répartition des exploitations par bassin

Baisse du nombre d'exploitations

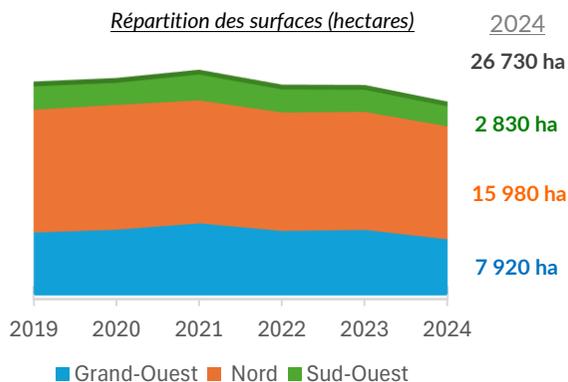
- 2 510 exploitations
- 228 exploitations en moins par rapport à 2023 après une hausse par rapport à 2022
- 10,6 ha/exploitation (stable par rapport à 2023)
 - 0,3 ha/exploitation dans le Grand-Ouest
 - + 0,1 ha/exploitation dans le Nord
 - + 0,3 ha/exploitation dans le Sud-Ouest



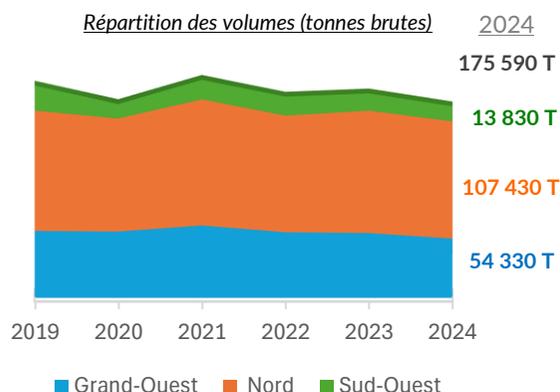
Surface moyenne par exploitation par bassin

Les pois

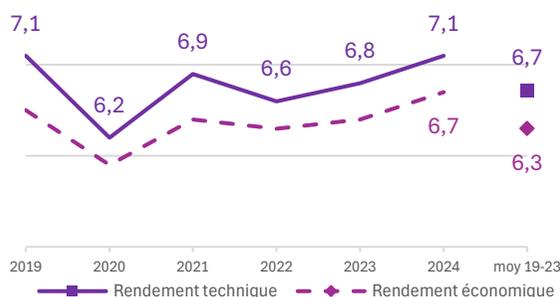
Répartition des surfaces (hectares)



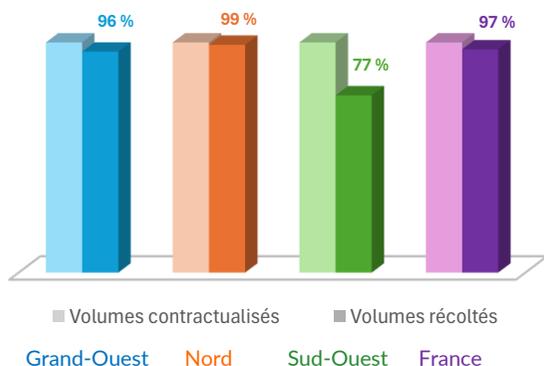
Répartition des volumes (tonnes brutes)



Evolution du rendement (t brutes/ha)



Réalisation des programmes en volume



Baisse des surfaces mais rendements à la hausse

Les surfaces de pois diminuent en 2024, pour atteindre leur niveau le plus bas sur les cinq dernières années avec 26 730 ha semés, soit - 8 % en comparaison à 2023. Cependant, les rendements augmentent dans le Nord et le Grand-Ouest, là où ils décroissent dans le Sud-Ouest.

Le début de campagne se développe dans de mauvaises conditions, compte tenu des fortes pluies qui ont provoqué l'asphyxie des sols et des dégâts de mouche de semis. Pour ces raisons auxquelles il faut rajouter des épisodes d'oïdium en fin de cycle, on note de nombreux abandons, notamment dans le Grand-Ouest (12 %) et le Nord (6 %).

La récolte 2024 atteint tout de même 97 % du tonnage attendu (contre 96 % en 2023).

Des rendements en hausse

Le rendement technique national gagne 0,3 t/ha. Il continue ainsi sa progression et reste au-dessus de la moyenne quinquennale. Cependant, ce rendement reste inférieur à celui espéré en début de campagne.

Deux bassins voient leurs rendements augmenter : + 0,8 t/ha dans le Grand-Ouest et + 0,2 t/ha dans le Nord. Dans le Sud-Ouest, la baisse est quant à elle de - 0,8 t/ha.

Pour l'ensemble des bassins, les volumes récoltés sont en baisse par rapport à 2023. Au niveau national, ces derniers enregistrent une diminution de - 6 %.

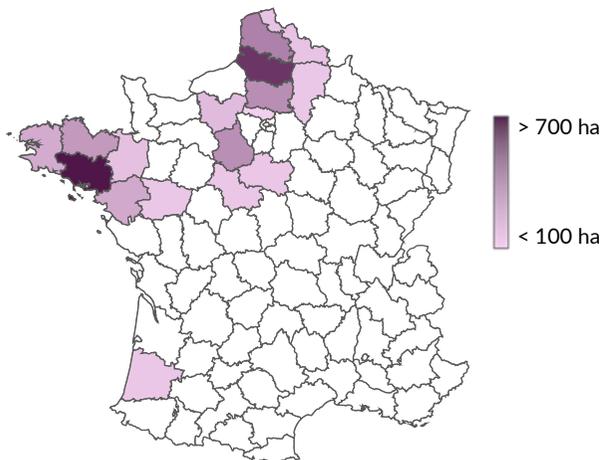
Les taux d'abandons sont légèrement supérieurs à l'année dernière (7 % d'abandons en moyenne contre 5 % en 2023).

Résultats économiques 2024*

Valeur nette agricole	2 322 €/ha
Semences	393 €/ha
Récolte	683 €/ha
Règlement industriel	512 €/t

*hors bio

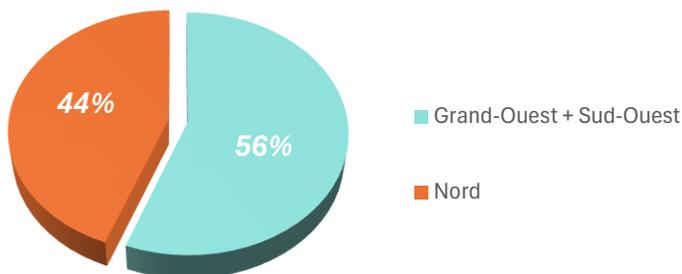
Les flageolets



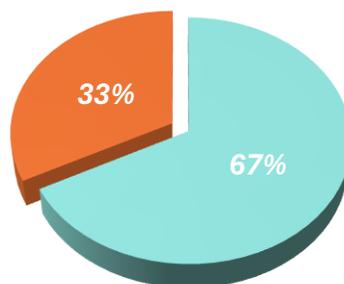
Répartition des emblavements par département

Des emblavements en hausse pour la deuxième année consécutive

- 3 745 ha semés (part du bio très faible)
- Emblavements nationaux en hausse
- + 2 % par rapport à 2023
- + 1 % par rapport aux prévisions de début de campagne
- Retour de la production dans le Sud-Ouest pour une OP. Pour des raisons de confidentialité, ses résultats sont regroupés avec ceux du bassin Grand-Ouest



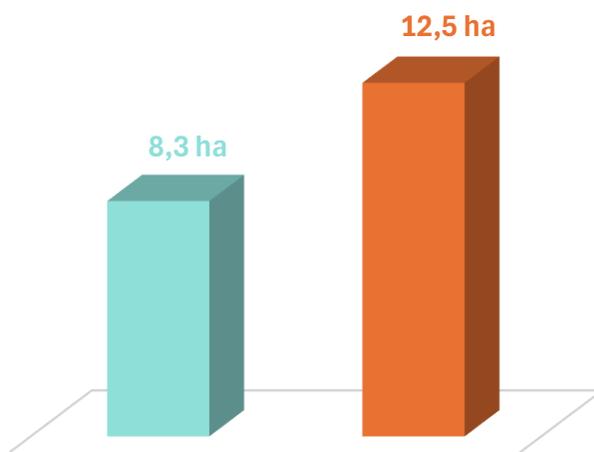
Répartition des emblavements par bassin



Répartition des exploitations par bassin

Un nombre d'exploitations en baisse

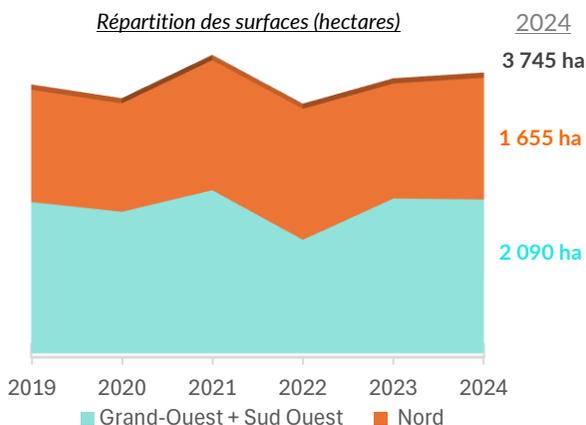
- 384 exploitations
 - - 10 exploitations par rapport à 2023
 - 9,8 ha/exploitation (+ 0,5 ha par rapport à 2023)
- La hausse ne concerne que le Grand-Ouest + Sud-Ouest



Surface moyenne par exploitation par bassin

Les flageolets

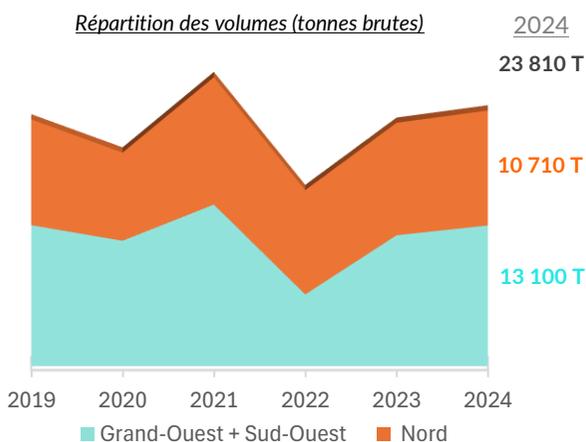
Répartition des surfaces (hectares)



Des surfaces et des volumes de nouveau à la hausse...

Les flageolets totalisent 3 745 ha semés et 22 660 tonnes récoltées en 2024. La production connaît donc une hausse, avec des surfaces emblavées supérieures de 2 % à celles de 2023. Les deux bassins de production voient leurs volumes augmenter, mais la réalisation des programmes en volumes est légèrement inférieure aux contractualisations de début de campagne.

Répartition des volumes (tonnes brutes)



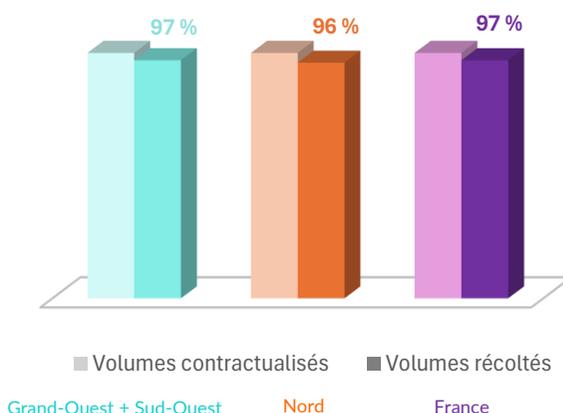
... mais pour des rendements qui diminuent

Le rendement moyen national diminue de 0,5 t/ha, mais reste au-dessus de la moyenne quinquennale. Les rendements techniques des deux principaux bassins diminuent de 0,5 t/ha par rapport à 2023. Cependant, bien que les rendements soient moins importants qu'en 2023, l'augmentation des surfaces semées et un très faible taux d'abandons (2 % contre 11 % en 2023), entraînent une augmentation du volume récolté de 5 % par rapport à 2023.

Evolution du rendement (t brutes / ha)



Réalisation des programmes en volume



Résultats économiques 2024*

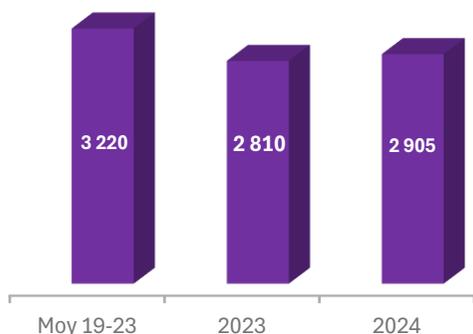
Valeur nette agricole	3 171 €/ha
Semences	473 €/ha
Récolte	733 €/ha
Règlement industriel	716 €/t

*hors bio

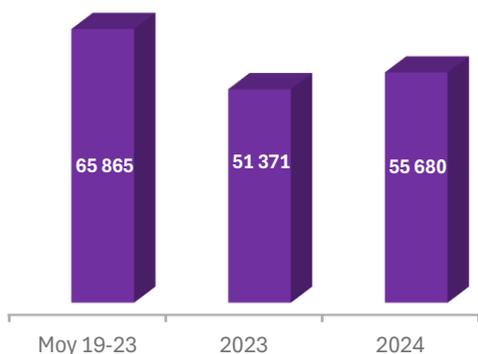
Les épinards

Les résultats présentés concernent les épinards en branche et hachés, produits sur l'ensemble des saisons de l'hiver 2023-2024 à l'automne 2024, avec une ou deux coupes. Les volumes produits sont indiqués en tonnes nettes essorées. Pour les OP réceptionnant en tourteaux, leur tonnage net essoré fait l'objet d'une approximation à partir d'un taux qui peut être variable selon les OP et les saisons. Il faut donc être prudent dans l'analyse des volumes et des rendements.

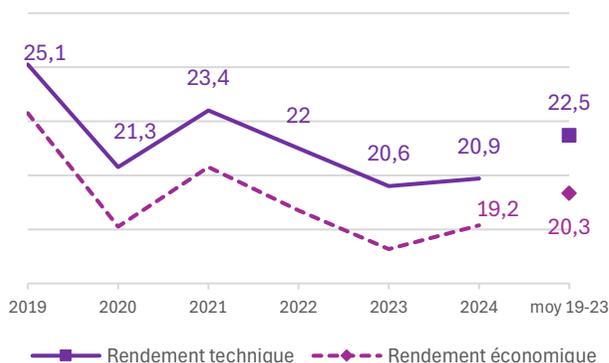
Evolution des surfaces (hectares)



Evolution des volumes (tonnes nettes essorées)



Evolution du rendement (t nettes essorées / ha)



Augmentation des surfaces

- 2 905 ha semés (dont une faible proportion en bio)
- + 3 % par rapport à 2023, mais les surfaces restent toujours inférieures de - 10% par rapport à la moyenne quinquennale
- Augmentation des surfaces dans le Nord et diminution dans le Grand-Ouest
- Les épinards de printemps et d'été concernent 52 % des emblavements, contre 25 % pour les épinards d'hiver et 23 % pour les épinards d'automne

Des producteurs plus nombreux

- 257 producteurs
- + 29 producteurs par rapport à 2023
- 11,3 ha/exploitation (- 1 ha par rapport à 2023)

Rendements à la hausse

Après une baisse des rendements en 2023, le rendement technique augmente de 0,3 t/ha en 2024. Cependant, il reste une nouvelle fois inférieur à la moyenne quinquennale (- 1,6 t/ha). Le volume récolté est lui supérieur de 8 % par rapport à l'année dernière. Le taux d'abandons atteint 8 % contre 11 % l'année dernière.

Résultats économiques 2024*

Valeur nette agricole	2 348 €/ha
Semences	613 €/ha
Récolte	494 €/ha

*hors bio

Les jeunes carottes

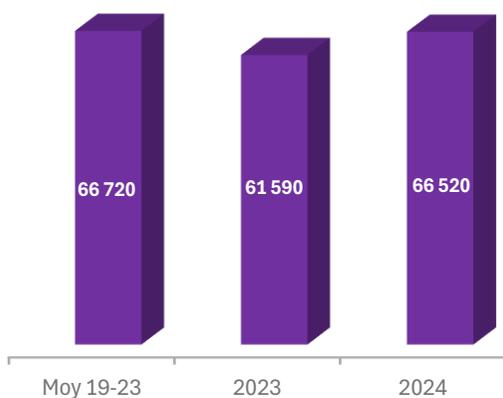
Evolution des surfaces (hectares)



Poursuite de la baisse ...

- 1 465 ha semés, une nouvelle fois en baisse
- - 5 % par rapport à 2023
- La baisse s'observe dans le Nord comme dans le Grand-Ouest

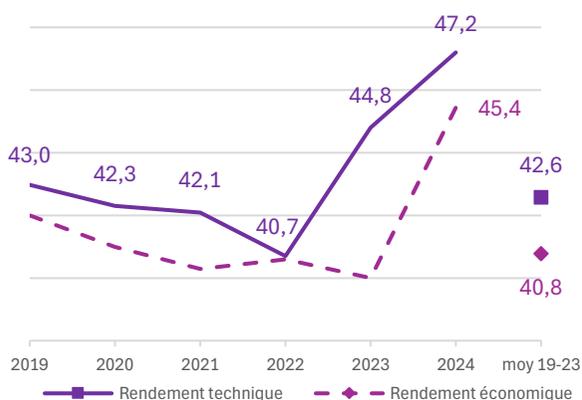
Evolution des volumes (tonnes nettes)



... pour des exploitations toujours moins nombreuses ...

- 137 exploitations
- - 18 exploitations par rapport à 2023
- 10,9 ha/exploitation (+ 1 ha par rapport à 2023)

Evolution du rendement (t nettes / ha)



... mais des volumes en forte hausse

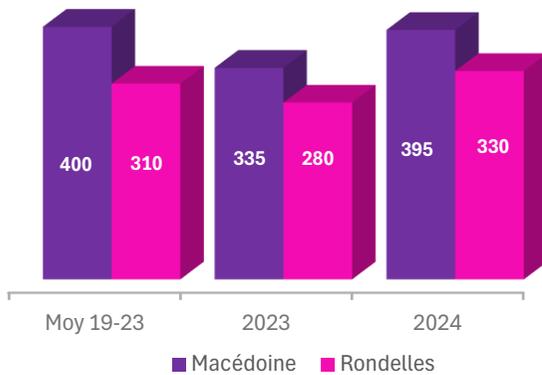
Les volumes récoltés en 2024 enregistrent une hausse de 8 % par rapport à ceux de la dernière campagne, et sont proches de ceux de la moyenne 2019-2023. Les rendements techniques augmentent de 2,4 t/ha, et se situent au-dessus de la moyenne quinquennale. Les abandons, quant à eux, atteignent à peine 4 % des surfaces contre 11 % l'an dernier.

Résultats économiques 2024

Valeur nette agricole	4 272 €/ha
Semences	484 €/ha
Récolte	1 027 €/ha

Les grosses carottes

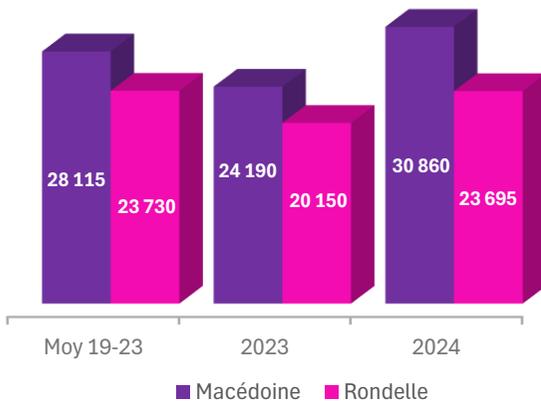
Evolution des surfaces (hectares)



Augmentation des surfaces

- 725 ha semés
- + 18 % par rapport à 2023
- + 18 % pour les carottes rondelles
- + 18 % pour les carottes macédoine

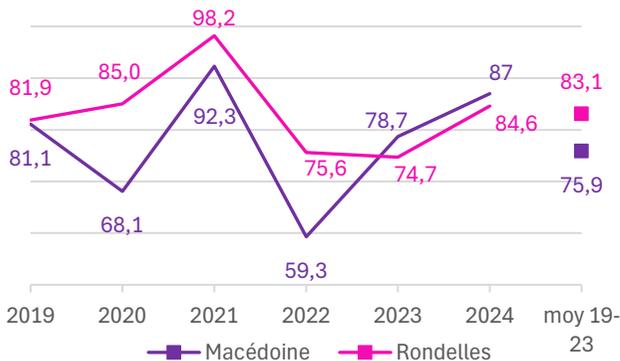
Evolution des volumes (tonnes nettes)



Augmentation du nombre d'exploitations produisant des grosses carottes

- 70 exploitations
- + 10 exploitations par rapport à 2023
- 10,4 ha/exploitation (+ 0,2 ha par rapport à 2023)

Evolution du rendement technique (t nettes / ha)



Macédoine : augmentation du rendement

Pour la deuxième année consécutive les rendements sont à la hausse, le rendement en 2024 ayant augmenté de plus de 8 t/ha, et ayant dépassé de 11 t/ha celui de la moyenne quinquennale. Le volume récolté est supérieur de 28 % à celui de 2023, et dépasse celui de la moyenne quinquennale (+ 10 %). Le taux d'abandons est élevé à 11 %.

Rondelles : hausse du rendement après deux années de baisse

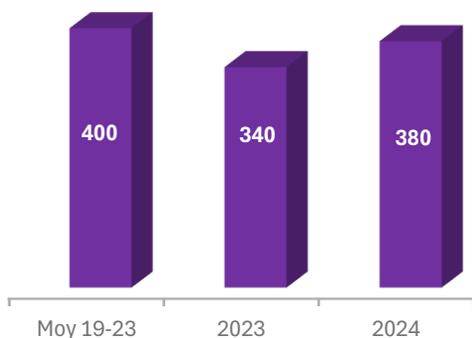
Le rendement technique en carottes rondelles augmente en 2024 de 10 t/ha. Il dépasse la moyenne quinquennale de 1,5 t/ha. Les volumes récoltés sont supérieurs de 3 545 t à ceux de 2023 et se rapprochent des volumes quinquennaux.

Résultats économiques 2024

	Macédoine	Rondelles
Valeur nette agricole	5 100 €/ha	4 525 €/ha
Semences	444 €/ha	1 190 €/ha
Récolte	839 €/ha	903 €/ha

Les salsifis

Evolution des surfaces (hectares)



Nette augmentation des surfaces...

- 380 ha semés
- + 12 % par rapport à 2023
- - 5% par rapport à la moyenne quinquennale
- Toute la production se fait dans la région Nord et le Centre

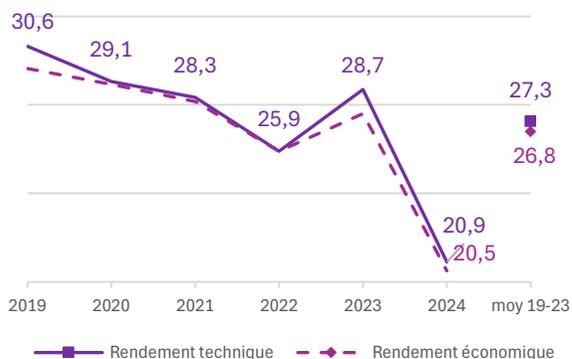
Evolution des volumes (tonnes nettes)



... mais légère baisse du nombre d'exploitations

- 38 exploitations
- - 4 exploitations par rapport à 2023
- 10 ha/exploitation (+ 2 ha par rapport à 2023)

Evolution du rendement (t nettes / ha)



Des volumes historiquement bas

Les rendements techniques et économiques diminuent drastiquement (respectivement - 7,8 t/ha et - 7,1 t/ha), repassant bien en-dessous de la moyenne quinquennale. Les volumes récoltés sont inférieurs de 16 % à ceux de 2023, pour des surfaces semées pourtant bien supérieures (+ 12 %).

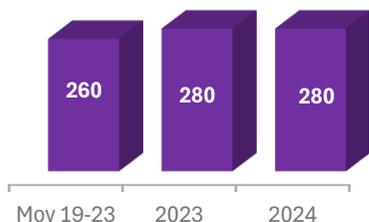
Résultats économiques 2023*

Valeur nette agricole	4 940€/ha
Semences	463 €/ha
Récolte	990 €/ha

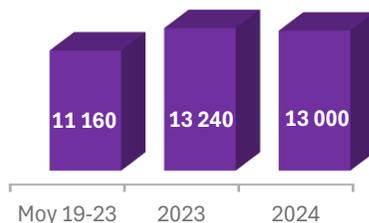
*données 2023, car la récolte s'est terminée tardivement

Les navets

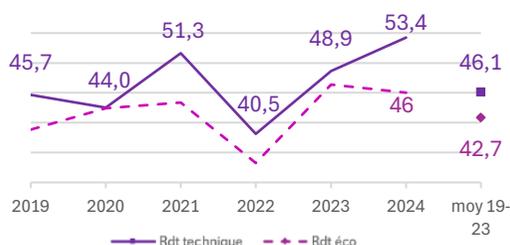
Evolution des surfaces (hectares)



Evolution des volumes (tonnes nettes)



Evolution du rendement (t nettes / ha)



Des emblavements similaires à 2023

- Stable par rapport à 2023
- + 8 % par rapport à la moyenne 2019-2023

Encore plus de producteurs

- 48 producteurs
- + 3 exploitations par rapport à 2023
- 5,8 ha/exploitation (- 0,4 ha par rapport à 2023)

Un volume en baisse

Le rendement technique augmente à nouveau, de + 4,5 t/ha, passant largement au-dessus du rendement moyen des 5 dernières campagnes (+ 7,3 t/ha).

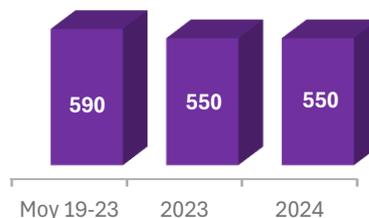
Avec plus de surfaces abandonnées qu'en 2023 (11 % vs 4 %), le volume diminue à 13 000 t, mais reste 16,5 % au-dessus de la moyenne 2019-2023.

Résultats économiques 2024

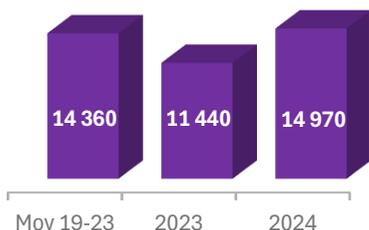
Valeur nette agricole, Récolte non déduite	2 342 €/ha
Plants	178 €/ha

Les choux-fleurs

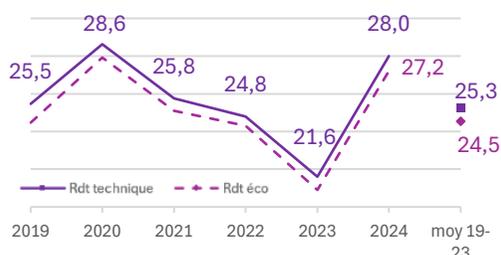
Evolution des surfaces (hectares)



Evolution des volumes (tonnes nettes)



Evolution du rendement (t nettes / ha)



Maintien des surfaces

- Stable par rapport à 2023 (mais augmentation en bio)
- - 7 % par rapport à la moyenne 2019-2023

Augmentation des exploitations

- 74 exploitations
- + 11 par rapport à 2023
- 7,4 ha/exploitation (- 1,3 ha par rapport à 2023)

Un rendement en forte hausse, mais à nuancer

Le rendement augmente de + 6,5 t/ha par rapport à 2023 après avoir connu 4 années de baisse. Il dépasse aisément la moyenne quinquennale.

Le volume global augmente de 30 % par rapport à 2023 et se situe au-dessus du volume moyen quinquennal (+ 600 t). Cependant, il est à noter que cette année la proportion de choux-fleurs en têtes entières est bien plus importante que celle en fleurettes.

Résultats économiques 2024*

Valeur nette agricole, récolte non déduite	9 144 €/ha
Semences	1 689 €/ha

*hors bio

Les autres légumes

On recense d'autres légumes que ceux présentés précédemment, mais dont le volume de production et le nombre d'OP productrices sont trop faibles pour pouvoir réaliser des synthèses détaillées par légume tout en garantissant la confidentialité des résultats.

Il est à garder à l'esprit qu'une OP déclare depuis 2024 sa production d'herbes aromatiques, ce qui influence l'augmentation des volumes et des surfaces semées entre 2023 et 2024.

	Brocolis + céleris raves + légumes divers 2024		
	Surface semée ou plantée	Volume récolté	Surface abandonnée
France	2 530 ha	79 695 t nettes	4 %

Les brocolis

Légère augmentation des surfaces...

Les surfaces consacrées aux brocolis augmentent légèrement en 2024 (+ 1 %), avec un nombre d'exploitations productrices plutôt stable à celui de 2023 (+ 1 exploitation). La surface moyenne par exploitation reste elle similaire à 7,6 ha/exploitation.

...et des volumes

Le rendement moyen national progresse (+ 3 %) et reste bien au-dessus de la moyenne quinquennale.

Les volumes récoltés augmentent en raison d'un bon rendement, de faibles abandons et d'une augmentation des surfaces. Ils sont identiques aux volumes prévisionnels mais inférieurs à la moyenne quinquennale.

Les céleris raves

Augmentation des surfaces...

Les emblavements en céleris raves augmentent en 2024. Avec un nombre d'exploitations productrices en hausse par rapport à 2023, la surface de céleri rave par exploitation augmente légèrement à 5,5 ha.

... et forte augmentation des volumes

Le rendement moyen national augmente de 5,6 t/ha mais reste en dessous de la moyenne quinquennale. L'augmentation des surfaces et du rendement se traduit par un volume supérieur de 30 % par rapport à 2023. Il est supérieur de près de 9 % au volume moyen récolté entre 2019-2023.

Les légumes divers

Une production en hausse

On dénombre 23 autres légumes différents (voir liste ci-dessous), produits dans 8 OP. Les surfaces globales emblavées pour ces légumes sont en forte augmentation en 2024, avec une diversité d'espèces qui augmente.

Les surfaces les plus importantes concernent dans l'ordre les betteraves, les oignons, le persil, les mogettes, la ciboulette, les potirons, les potimarrons et les fèves. Tous les autres légumes représentent chacun moins de 100 ha.

Au niveau des volumes, les betteraves, les courgettes, les oignons, les courges et les herbes aromatiques représentent chacun des volumes significatifs.

Les rendements sont en hausse pour certains légumes (notamment en cerfeuil, choux verts, fèves, oseille, poireaux, panais, oignons et scarole). Les volumes récoltés des légumes divers sont globalement

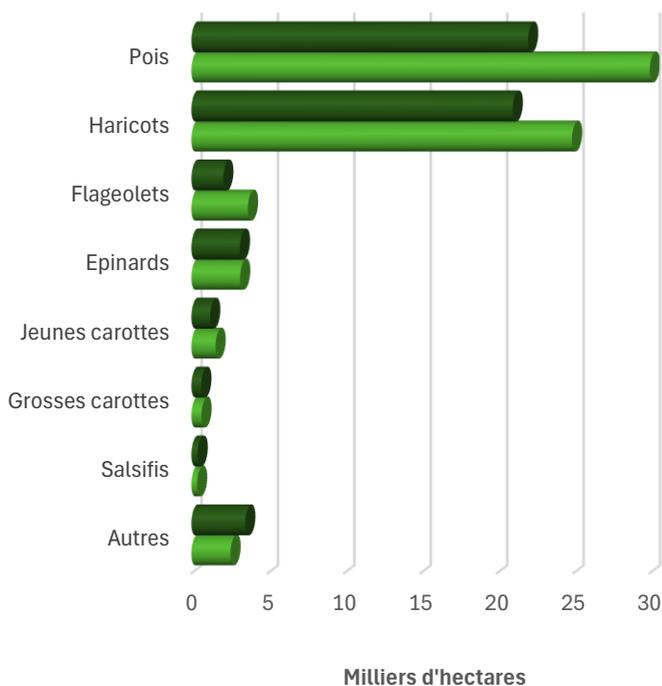
Légumes divers 2024 : Betteraves rouges, Butternut, Céleris branche, Cerfeuil, Choux de Bruxelles, Choux frisés, Choux verts de Milan, Choux rouges, Ciboulette, Coriandre, Courgettes, Fèves, Fèves edamame, Haricots rouges, Mogettes, Oignons, Oseille, Panais, Persil plat et frisé, Poireaux, Potimarrons, Potirons et Scarole

Les prévisions de la campagne 2025

54 230 hectares prévus

- Prévisions à la baisse, largement inférieures aux surfaces emblavées en 2024 (- 14 %)
- 26 % pour le Grand-Ouest
- 5 % pour le Nord
- 14 % pour le Sud-Ouest
- 4,9 % des surfaces prévues en bio, ce qui représente 300 hectares de plus que le total des surfaces bio effectivement semées en 2024
- Baisse de 18 % par rapport à la moyenne quinquennale
- Les hausses de surfaces par rapport à 2024 concernent seulement les épinards, les salsifis et certains petits légumes (brocolis, choux-fleurs et haricots grains).
- A l'inverse, les baisses de surfaces les plus notables sont enregistrées sur les grands légumes : Par rapport à 2024 (réalisé), - 16,5 % en pois - 12 % en haricots et - 44 % en flageolets.

Surfaces prévues :

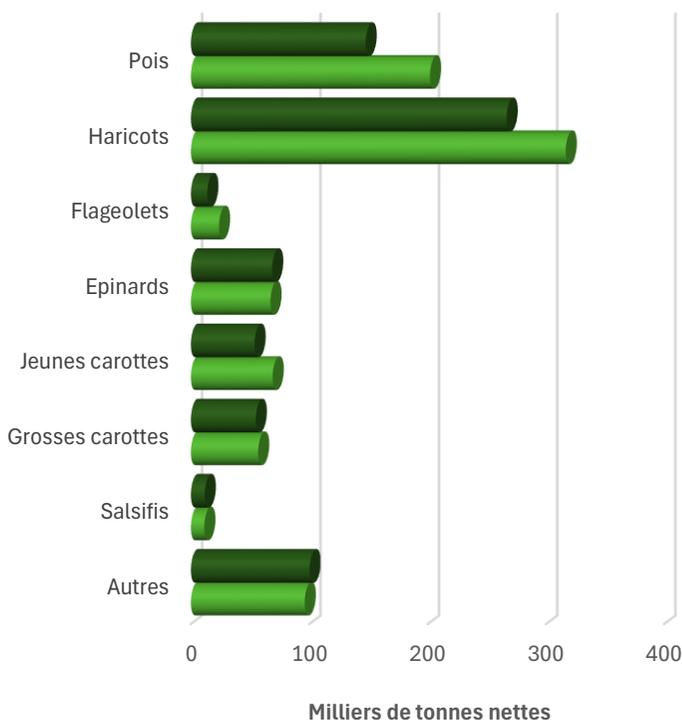


■ Moyennes 2020-2024 ■ Prévisions 2025

710 530 tonnes nettes prévues

- - 8 % par rapport aux réalisations 2024
- - 6,8 % par rapport à la moyenne 2020-2024
- Globalement, tous les volumes attendus diminuent à des degrés plus ou moins importants, sauf pour les épinards, les salsifis et les autres légumes.
- Les rendements prévisionnels évoluent peu par rapport à ceux de 2024
- Concernant les grands légumes, les évolutions des volumes bruts attendus par rapport aux réalisations de 2024 sont des ordres suivants : - 14,5 % en pois, - 4,1 % en haricots et - 41,3 % en flageolets.

Volumes





LES LÉGUMIERS DE DEMAIN

La démarche de progrès durable de la filière
des légumes en conserve et surgelés



44 rue d'Alésia TSA 61447 75158 PARIS cedex 14
Téléphone 01 53 91 45 32 – www.cenaldi.fr
AOP nationale des légumes de plein champ pour l'industrie
Siret : 510 046 956 00015 – code APE : 9499 Z